POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 233, JUIN 2021

Pas d'emplois sur une planète morte

Les Festivals malgré tout

Une jeunesse sous covid

PARIS 2024 | PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr

Retrouvez-nous chez BANQUE POPULAIRE

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Isabelle, directrice de crèche, Ophélie, professeur des écoles, Gilles fonctionnaire civil de la Défense et Fatoumata, aide soignante, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

16 Une jeunesse sous covid

6 Environnement « Pas d'emploi sur une planète morte »

8 Métiers du social Après le meurtre d'Audrey Adam

11 Rendez-vous salarial La ministre refuse le dégel du point

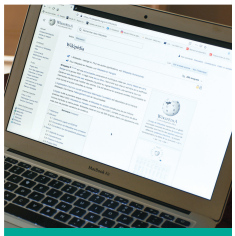

14 Bac Désorganisé et inégalitaire

15 Rentrée 2021 Un plan d'urgence nécessaire

24 C'est demain Internet Vingt ans avec Wikipedia

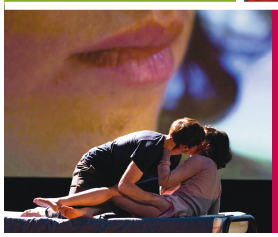

28 Avignon, la 75e édition du festival très attendue

30 Rencontre avec Anne Médard

Revue de la Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0725-S07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Benoît Teste

Rédaction :
Clara Chaligny
Sandrine Charrier,
Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz,
Jacques Mucchielli,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senee
Valérie Soumaille

Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr

Compogravure : CAG

Impression : SIEP

Crédit photo couverture :
Rivaud/Naja

Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €

Si vous changez d'adresse, veuillez communiquer vos nouvelles coordonnées à votre syndicat.

ÉDITO

Désastre démocratique

Le record d'abstention aux scrutins du 20 juin est un événement majeur qui dit beaucoup de l'état de notre vie politique et de notre société toute entière. S'y ajoutent les scores des partis d'extrême droite certes en régression mais encore très hauts. Globalement, le 1er tour des élections régionales, départementales et territoriales a livré un tableau saisissant du pays qui ne peut qu'inquiéter notre syndicalisme de transformation sociale qui cherche à créer des dynamiques collectives et s'appuie sur la mobilisation du plus grand nombre. À la veille du second tour, la FSU a appelé à aller voter pour battre l'extrême droite et faire échec à ses projets de régression sociale toujours en mesure de l'emporter dans certains territoires. Le repli sur soi plutôt que la recherche d'une meilleure répartition des richesses, la désignation de boucs émissaires en lieu et place du traitement des questions sociale et écologique, le dénigrement de tout discours de concorde et de solidarité qui ne verse pas dans le simplisme, la stigmatisation et la surenchère sécuritaire ambiantes : voilà ce que charrient ces vents mauvais, voilà aussi ce contre quoi nous sommes déterminés à lutter en défendant un autre modèle de société.

Il appartient tout particulièrement à la FSU, dans la période électorale qui va de nouveau s'ouvrir et mener vers les élections présidentielle et législative, de faire entendre qu'un autre projet est souhaitable et possible. En tant qu'agent-es de la Fonction publique et donc actrices et acteurs au cœur des enjeux de la société, nous sommes légitimes à dessiner les contours de nouveaux possibles et à rendre ces alternatives crédibles aux yeux du plus grand nombre.

Benoît Teste

Travail des enfants

Selon le nouveau rapport de l'OIT (Organisation internationale du Travail) et de l'UNICEF, le nombre d'enfants victimes du travail s'élève à 160 millions dans le monde, nombre en progression de 8,4 millions ces quatre dernières années alors que l'Assemblée générale des Nations unies a déclaré l'année 2021, « *Année internationale de l'élimination du travail des enfants* ». La plus forte hausse concerne les enfants âgés de 5 à 11 ans, ils représentent désormais un peu plus de la moitié du chiffre mondial total. La crise du Covid-19 a amplifié les difficultés économies locales et engendré la fermeture des écoles qui risquent de contraindre les enfants au travail en raison des pertes d'emplois et de revenus des familles. Guy Ryder, DG de l'OIT, en appelle à la communauté internationale pour accroître les investissements dans le développement rural et le travail décent dans l'agriculture qui permettrait aux familles, grâce à une protection sociale inclusive, de maintenir leurs enfants à l'école.

Biélorussie

Le « dernier dictateur d'Europe »

Alexandre Loukachenko a fait face l'été dernier à des manifestations d'une ampleur inédite après sa réélection en août 2020, lors d'un scrutin que l'UE ne reconnaît pas et qualifie de « ni libre ni équitable ».

Puis il a fait arrêter ou envoyer en exil la plupart de ses opposants, et fait durcir la loi par des peines d'emprisonnement pour qui prenait part à des manifestations anti-gouvernementales ou critiquait des représentants de l'État, dans le cadre d'une répression sans précédent. Trois ans de prison pour toute personne arrêtée au moins deux fois à manifester. Quatre ans pour tout individu reconnu coupable d'avoir propagé de « fausses informations » discréditant l'État.

Dans ce contexte, l'UE, que le « dernier dictateur d'Europe » accuse de vouloir le renverser, a pris des mesures suite au détournement d'un avion de ligne européen vers Minsk destiné à arrêter un journaliste dissident, Roman Protassevitch, détenu depuis en Biélorussie. L'UE a alors fermé son espace aérien à la Biélorussie et recommandé aux compagnies européennes de contourner l'espace aérien de celle-ci. Sept personnes, dont plusieurs hauts responsables du régime, ont été jugées responsables de l'action de piraterie. Interdictions de séjour et saisie des avoirs ont été prononcées par l'UE qui a ajouté le 16 juin, 78 personnes à la liste des sanctionnés pour répression de l'opposition. Fait rare, des sanctions économiques ont été décidées par l'UE en concertation avec les USA. Elles ciblent des personnalités de premier plan dont Alexandre Loukachenko, mais n'ont pas infléchi la position de ce dernier. Les classes politique et économique biélorusses ont l'habitude de l'isolement. Elles ont le soutien d'alliés comme la Russie, la Chine, et d'autres parmi les pays non-alignés.

Alexandre Loukachenko a fait arrêter ou envoyé en exil la plupart de ses opposants.

© DR

Pierre Garnier

C'EST L'ACTU

Un colloque sur l'avenir du syndicalisme

Pourquoi un colloque de l'Institut de recherches de la FSU sur l'avenir du syndicalisme ?

Nous traversons une période complexe et paradoxale pour le mouvement syndical parce que la dégradation des conditions de travail, le manque de moyens pour les services publics, la multiplication des conflits hiérarchiques, la déception face à des promesses de revalorisation non tenues, tout laisserait croire à un contexte porteur de mobilisations. Or, il n'en est rien. Il faut donc que nous réussissions à comprendre pourquoi.

Et si c'était que le temps du syndicalisme était tout simplement révolu ?

C'est le libéralisme qui proclame cela en annonçant, comme le fait Yann Algan, un monde de confiance où les luttes sociales ne seraient plus nécessaires puisque tout le monde agirait de concert pour le bien-être et la croissance. Mais qui pourrait être dupe de la réalité d'une telle vision d'avenir ? Nous voyons bien, au contraire, les effets concrets du libéralisme sur la croissance des inégalités, sur la détérioration des conditions de travail et de rémunération.

Mais est-ce que le syndicalisme ne s'est pas figé dans des pratiques ?

Sans doute peut-on dénoncer ici ou là quelque rigidité mais il serait injuste d'en conclure au fixisme des organisations syndicales. Sur bien des plans (emploi et environnement, égalité femmes-hommes, ouverture à de nouveaux champs de syndicalisation, prise en compte de discriminations spécifiques, …), elles ont au contraire fait la preuve d'une capacité à engager des transformations voire des ruptures. Tout cela doit être analysé dans une interaction continue entre pensée et action, entre recherche et militantisme et ce colloque a voulu y contribuer.

Paul Devin, président de l'Institut de recherches de la FSU.

© MATHIEU DELMESTRE

Propos recueillis par Marie-Rose Rodrigues-Martins

Sortie de crise

Vers de nouvelles mobilisations

La crise sanitaire a illustré, en France comme ailleurs, la nécessité de préserver le modèle social et de renforcer les services publics.

Le gouvernement multiplie les signaux du retour accéléré à l'austérité. En outre, il poursuit une politique régressive comme l'illustre le projet de réforme de l'assurance chômage, suspendu par le Conseil d'État.

La responsabilité du syndicalisme est de tracer des perspectives de mobilisations pour une sortie de crise sur d'autres bases.

La politique du gouvernement, en accentuant des inégalités déjà trop importantes, est source de désespérance et favorise la banalisation des idées d'extrême droite, dont le nationalisme, la xénophobie ou la surenchère sécuritaire.

L'avenir dira si le relatif échec des formations d'extrême droite aux élections locales de juin, marquées par une abstention record, se confirme ou ne donne qu'un sursis au gouvernement pour donner des réponses à la désespérance sociale renforcée par la crise.

Le gouvernement multiplie les signaux du retour accéléré à l'austérité.

© LATTEO/NAJA

Outre les propositions de politiques alternatives, fondées notamment sur les services publics, l'exigence environnementale et la justice fiscale, travaillée en commun avec des collectifs tels que *Plus jamais ça*, la FSU s'attache à favoriser partout les mobilisations sociales sur les questions revendicatives.

En faveur d'un plan d'urgence

Dans le champ de la Fonction publique, la FSU a participé à une journée d'intervention et d'action le 15 juin dans la fonction publique avec la CGT, FA-FP, et Solidaires sur le pouvoir d'achat, l'emploi, les missions publiques, et pour l'abrogation de la loi de Transformation de la FP. Elle se rendra au rendez-vous salarial du 6 juillet avec la ferme intention d'obtenir des garanties sur une réelle revalorisation de l'ensemble des personnels de la Fonction publique, au-delà des affichages du « Grenelle ».

Dans l'éducation, l'intersyndicale nationale appelait les AESH à une nouvelle journée de grève le 3 juin pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération et l'abandon des PIAL, ainsi qu'à la manifestation des infirmier-es conseiller-es de santé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement agricole le 10 juin à Paris pour des créations de postes et les revalorisations salariales.

La FSU cherche à construire avant l'été, dans les cadres les plus unitaires possible, une mobilisation, pouvant aller jusqu'à un appel à la grève en septembre, en faveur d'un plan d'urgence pour le service public d'Éducation.

Matthieu Leiritz

Retraites : valse d'hésitation

Qui croire ? Le Président Macron qui indique ne plus faire de la réforme des retraites une priorité ? Ou le ministre de l'économie Bruno Le Maire qui mentionne régulièrement le sujet dans ses nombreuses interventions médiatiques ? À moins d'un an des échéances présidentielles, le pouvoir prendra-t-il le risque d'une nouvelle déflagration sociale après la longue lutte de 2019 ? En a-t-il encore la légitimité démocratique ? Nombreux sont celles et ceux qui en doutent comme Raymond Soubie ancien conseiller social de Jacques Chirac et fin connaisseurs des relations sociales en France. Toujours est-il que la Cour des Comptes comme le patronat plaident pour une nouvelle augmentation de l'âge légal de la retraite, au-delà de 60 ans. Ce serait là une dégradation inadmissible pour le monde du travail, à laquelle la FSU s'opposera, avec les autres organisations syndicales.

Universités des mouvements sociaux

Les Universités des mouvements sociaux, à Nantes du 24 au 28 août seront l'occasion de poursuivre la réflexion sur l'articulation des luttes sociales et écologistes et de mettre en perspective des modalités d'action. La FSU participera et sera co organisatrice d'un atelier centré sur l'utilité des mouvements sociaux pour les libertés, les droits des femmes, la prise en compte de l'urgence écologique, mais aussi dans les mobilisations contre les idées d'extrême droite, la répression et l'autoritarisme, la précarité et la pauvreté… Quelle place pour les syndicats comme outil de lutte collective pour peser sur les luttes sociales et sociétales ?

Le pass culture est en place

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2017, le « pass culture », après expérimentation, est accessible aux jeunes de 18 ans résidant en France, sans condition de ressources.
Ce pass, utilisable 24 mois, leur permet, après s'être inscrit sur une application, de bénéficier d'un chèque de 300 euros à dépenser pour des biens ou services culturels, livres, films, disques, spectacles, expositions, concerts. Il est impossible de le dépenser chez Amazon, ni pour accéder à certaines plateformes vidéos VOD comme Netflix, Amazon Prime et Disney. D'autres l'accepteront comme moyen de paiement d'abonnements en ligne.
Un dispositif appelé à évoluer puisque dès 2022 et à partir de la classe de 4e, les élèves pourront percevoir 25 euros par an, puis 50 € au lycée.
200 euros au total venant s'ajouter aux 300 euros du « pass culture ».

Environnement

« Pas d'emploi sur une planète morte »

Le collectif *Plus jamais ça*, dont fait partie la FSU, a appelé aux manifestations pour le climat le 9 mai et publié le rapport *Pas d'emplois sur une planète morte*: sauver le climat, gagner des droits, créer des emplois. Il présente un décryptage des idées reçues, et des propositions concrètes pour une transition écologique créatrice d'emplois.

Dans un contexte de pandémie, les crises sanitaire, sociale et environnementale remettent au centre des débats l'urgence de choix politiques ambitieux pour la lutte contre les changements climatiques et de l'accès de toutes et tous à un emploi et à un revenu dignes.

Parmi les 25 grandes propositions, le collectif exige des objectifs contraignants en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'État et les entreprises, et une conditionnalité sociale et écologique appliquée à toute aide publique versée aux entreprises. Il appelle à la création de centaines de milliers d'emplois dans la transition écologique et sociale et suggère de taxer les multinationales les plus polluantes et les plus riches, qui ont beaucoup profité de la crise.

© TRIPHEROS/AFP

Préserver l'environnement sans justice sociale se révèle impossible.

Préserver l'environnement sans justice sociale se révélera impossible car il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte. La crise sanitaire mondiale manifeste les limites d'un système capitaliste et productiviste qui détruit à la fois les équilibres sociaux et environnementaux.

Aux États-Unis un plan de relance massif soumis à discussion porte des objectifs forts de réduction des inégalités et d'accélération de la transition écologique ainsi qu'une taxation renforcée des plus riches et des multinationales. Le contraste est saisissant avec l'indigence sociale et écologique de la loi climat qui vient d'être votée à l'Assemblée nationale.

Ces propositions et ces débats doivent s'imposer dans le débat public.

Sandrine Charrier

Loi autonomie

Grand âge, le financement en question

Sans cesse repoussé depuis l'automne 2019, le texte de loi « autonomie grand âge » pourrait être présenté en Conseil des ministres dans le courant de l'été pour être examiné à la rentrée par le Parlement. Ce texte, très attendu par les personnes dépendantes et leurs proches, l'est aussi par les professionnelles des métiers du grand âge.

Plan d'investissement pour la rénovation et la construction d'EHPAD publics, moyens dédiés à la prévention de la perte d'autonomie, revalorisation des salaires, moyens à donner à un secteur à bout de forces d'autant plus nécessaires que le nombre de personnes âgées dépendantes va fortement augmenter.

Les sections de retraité-es de neuf organisations syndicales, dont la FSU, militent pour un service public de l'aide à l'autonomie seul garant de l'égalité sur tout le territoire, de la qualité des soins, et du respect des droits des personnels. Formation, meilleure rémunération et statut ou convention collective de haut niveau permettraient aussi de rendre plus attractifs les 200 000 emplois aujourd'hui nécessaires dont la moitié pour l'aide à domicile.

Autre revendication essentielle des 9 : l'intégration du droit autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale, financée par les cotisations sociales, et non comme le choix fait par le gouvernement de la création d'une branche autonomie gérée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie CNSA, financée à 90 % par l'impôt via la CSG.

La mobilisation doit se poursuivre.

Valérie Soumaille

Sécurité

Police : l'affaire de toutes et tous

Alors que le gouvernement, la Droite et l'Extrême droite souhaitent à l'évidence placer la question de la sécurité au cœur des enjeux électoraux à venir, l'actualité souligne la nécessité d'une vigilance démocratique.

Le Conseil Constitutionnel a censuré l'ex-article 24, devenu article 52, ainsi que les dispositions relatives à l'usage des drones par les forces de police. Ce désaveu est une première victoire qui donne raison à la mobilisation sociale face à la dérive ultra sécuritaire du gouvernement.

Lors de la manifestation du 19 mai organisée devant l'Assemblée Nationale, à la suite de l'assassinat d'un policier à Avignon, les syndicats de police majoritaires ont mis en avant des revendications qui mettent en cause le principe de séparation des pouvoirs.

© RIVAUD/NAJA

Revoir totalement la formation dispensée aux policier-es.

C'est pourquoi la branche Intérieur du SNUITAM-FSU, a dénoncé la tournure qu'a prise cette manifestation. Elle a rappelé qu'au-delà du manque de moyens humains et matériels, il est urgent de *« revoir totalement la formation dispensée aux policier-es, de mettre un terme aux tâches indues, à la politique du chiffre, d'envisager une nouvelle et pertinente répartition des tâches »*.

Pour le syndicat *« les forces de sécurité publique qui paient au quotidien un lourd tribut à leur mission de Gardiens de la Paix, ne peuvent à elles seules pallier l'abandon économique et social de certains territoires perdus de la République et des populations qui y vivent »*.

La FSU dénonce le dévoiement de ce qui devait au départ être un hommage à des agent-es mort-es en service et qui ressemble davantage à la revendication d'un État autoritaire. Elle s'inquiète de l'influence des idées de l'extrême droite dans cette initiative ainsi que de la récupération du ministre de l'intérieur à des fins électoralistes dangereuses.

Le dépôt de plainte pour diffamation de ce dernier contre une candidate aux élections régionales d'Ile-de-France ne relève pas que du tapage médiatique : il met également en péril la liberté d'expression politique.

Matthieu Leiritz

Flavien Bénazet : « *Beaucoup d'agents en souffrance* »

Flavien Bénazet, Secrétaire national du Syndicat FSU Ministère de l'Intérieur

Quel est l'état d'esprit actuel des policiers ?

Le moral n'est pas très bon. Il y a beaucoup d'agents en souffrance et un profond malaise règne au sein de la profession.
Une perte de repères, un social en berne, des difficultés de missions, des relations avec la hiérarchie souvent difficiles, un manque de convivialité dans les services entre les personnels, qui pourtant existait au début des années 90, ainsi qu'une grosse fatigue des effectifs qui doivent gérer une multitude de missions. Tout ceci sans en avoir ni les moyens humains ni le matériel, font que nous avons 40 % des policiers en détresse psychologique et que 24 % ont envisagé de se suicider selon le Baromètre des mutuelles des forces de sécurité.

Quel bilan du rassemblement du 12 mai devant l'Assemblée Nationale ?

Le rassemblement du 12 mai et l'instrumentalisation qui en a été faite par certains syndicats ainsi que par des politiques, n'ont pas été très bien perçus par un grand nombre de policières et de policiers d'autant plus que le père de notre collègue tué avait demandé qu'aucune récupération ne soit faite.
Nous-mêmes, la branche ministère de l'Intérieur du SNUITAM-FSU, avions humblement appelé à un moment de recueillement.
Nous n'avons malheureusement pu que constater l'exhibition publique de certaines et certains.
Des « tribuns » pour la plupart déconnectés du terrain surfent sur le malaise de nos collègues. Alors que des syndicats, qui siègent depuis des années au sein des instances paritaires, sans jamais avoir apporté une réelle plus-value dans les conditions de travail de leurs collègues comme Alliance demandent un durcissement des lois et des peines à l'encontre de délinquants et criminels, convaincus que c'est la solution miracle pour combattre la délinquance efficacement. Cette surenchère est très inquiétante. Que vont-ils demander dans le futur : le rétablissement de la peine de mort ?

Quelles propositions pour favoriser une police républicaine ?

Pour favoriser une police républicaine il est important que notre discours et nos propositions soient entendus. Un retour à une réelle police de proximité ainsi qu'une nouvelle doctrine d'emploi des gardiens de la paix doivent être mis en place.
Il est essentiel que tous les services publics soient dotés de suffisamment de personnels pour assurer leurs missions.
La sécurité est l'affaire de toutes et de tous. Il faut augmenter le nombre de magistrats, greffiers, personnels éducatifs, éducateurs, assistants sociaux, personnels de la PJJ…

Assurance Chômage : le pouvoir s'obstine

Le gouvernement multiplie les signaux du retour accéléré à l'austérité. Il prévoit une forte baisse du volume des dépenses publiques jusqu'en 2027 qui s'inscrit dans le programme de stabilité envoyé à la Commission européenne.
L'obstination gouvernementale à maintenir la réforme de l'assurance chômage s'inscrit dans ce contexte. Avant de se prononcer sur le fond en octobre, le Conseil d'État, suite à un recours déposé par la FSU, la CGT et Solidaire, vient d'en suspendre l'application initialement prévue au 1er juillet.
Les travailleurs et les travailleuses intermittent-es et notamment dans le secteur du spectacle continuent en nombre à manifester leur rejet d'une réforme dont l'objectif est clairement une réduction des indemnités qui leur sont allouées : fumigènes de detresse autour de la Bonne Mère à Marseille, le 28 mai, ou l'occupation du siège de Pôle emploi à Bordeaux.
Rappelons que la culture représente 2,2 % du PIB et 2,4 % des actifs en France, soit une place comparable à celle de l'industrie agroalimentaire.
Alors que le gouvernement a annoncé une prolongation de l'année blanche jusqu'au 31 décembre 2021, les militant-es revendiquent son renouvellement.

© TRAVERS/NUJA

© RIVALDO/NUJA

Métiers du social

Après le meurtre d'Audrey Adam

Le meurtre d'Audrey Adam, conseillère en économie sociale et familiale du Conseil départemental de l'Aube tuée par un homme de 83 ans, a mis en lumière les difficultés d'exercice des métiers du social souvent peu reconnus et invisibilisés.

Ni hommage national pour Audrey, ni écho particulier dans les médias. « *Le gouvernement ne s'est pas ému publiquement* » a souligné la FSU. Mais cette mort a suscité une très vive émotion et vu se libérer des paroles dans un secteur endeuillé, qui assure des missions d'intérêt général auprès des populations fragiles, précarisés, isolées. Si les actions au quotidien de ces métiers ne sont pas valorisées, elles sont pourtant essentielles à la cohésion sociale.
La crise sanitaire et le climat anxiogène qui l'accompagne, dans un contexte de recul global des services publics de proximité, ont encore dégradé l'état psychologique, économique, social de la population, alourdissant considérablement la charge de travail de ces personnels. Ceux-ci témoignent d'un ras-le-bol de la violence qu'ils subissent. Menaces avec armes, agressions physiques et verbales, séquestrations, mais aussi violences du quotidien, qui peuvent découler de la surcharge de travail, et du non remplacement, du manque de temps pour bien faire son travail. « *Le matin, on arrive, on a la boule au ventre. Je me souviens qu'en allant au travail, je me demandais si je n'allais pas me prendre un coup de couteau dans la journée* », a confié une assistante sociale à France info.
La parole se libère à la fois pour dire stop à ces violences, au manque de moyens, mais aussi à l'absence de reconnaissance de ces métiers. Protection de l'enfance, aide à la vie quotidienne, accès aux droits, handicap, insertion, femmes victimes de violences, personnes âgées… Il est indispensable de mettre les moyens humains et financiers pour assurer ces différentes missions. SNUASFP FSU et FSU Territoriale ont réitéré avec force leurs demandes au gouvernement pour le renforcement des services publics chargés du travail social à travers l'attribution de moyens concrets, nécessaires à la mise en œuvre des politiques sociales.

Pierre Garnier

Ibis : victoire des femmes de chambre

Après 22 mois de lutte, les femmes de chambre de l'hôtel Ibis-Batignolles ont obtenu satisfaction sur la totalité de leurs demandes, excepté leur intégration comme salariées du groupe Accor. 250 à 500 € d'augmentation de salaire par mois et augmentation de la tarification horaire de travail avec assurance de travailler au moins cinq heures par jour au lieu de quatre par le passé. Baisse de la cadence de travail et comptabilisation précise des heures effectuées pour éviter des heures supplémentaires non payées. Contrôle de 80 chambres par jour au lieu de plus de 100 pour les gouvernantes. Les sanctions contre les grévistes sont annulées. Elles seront représentées désormais par deux délégué-es du personnel sur site, avec 15 heures de délégation.

Écriture inclusive

Blanquer tranche

Prétendant que l'écriture dite inclusive pénaliserait les objectifs de lutte contre les stéréotypes, le ministre Jean-Michel Blanquer vient d'en bannir l'usage, excepté pour la féminisation des noms de métiers, dans le bulletin officiel du 6 mai, imposant ainsi clairement sa vision patriarcale de la société.

Cette circulaire concerne notamment l'usage du point médian qui constituerait selon lui un obstacle pour l'accès des enfants atteints de troubles langagiers. Pour la FSU, il s'agit d'une tentative de diversion pour éviter d'évoquer les vrais problèmes que rencontre l'école. L'invisibilisation des femmes dans la langue est une réalité, ce qui en fait un objet politique. L'écriture « égalitaire » est une réponse qui pose des questions et participe de l'évolution vers plus d'égalité. La réduire au point médian relève de la caricature et traduit la méconnaissance du ministre de ce qu'est le « langage inclusif ».

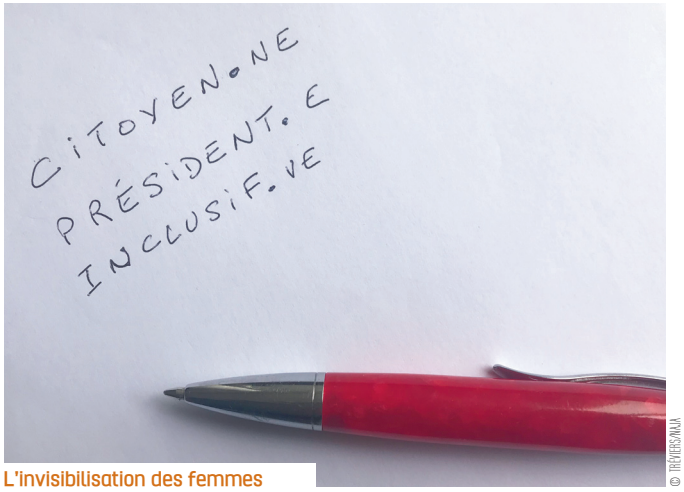

© TRÉVIERS/MAXPPP

L'invisibilisation des femmes dans la langue est une réalité.

Alors même que le ministère n'impulse rien de concret pour rendre effective l'égalité filles/garçons et la lutte contre les stéréotypes de genre, tout cela constitue un écran de fumée à l'ensemble des problèmes de l'école.

La FSU défend la liberté d'usage non sexiste de la langue. Elle porte un projet émancipateur pour l'école qui réaffirme la nécessité de donner toute leur place aux femmes y compris par la promotion d'un usage plus égalitaire de la langue.

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Protection sociale complémentaire

Un accord avant la fin de l'année ?

Le 3 juin, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a ouvert une phase de négociation sur la protection sociale complémentaire des agent-es de l'État.

Il s'agit d'aboutir à un accord avant la fin de 2021 pour fixer le cadre du régime cible qui se mettra progressivement en place à partir de 2024 et qui permettra a minima de prendre en charge 50 % de la mutuelle santé des agent-es. Ce qui est présenté comme une avancée pour le pouvoir d'achat des agent-es de la Fonction publique constitue aussi un risque pour les mutuelles et pour la Sécurité sociale. Car la ministre plaide fortement en faveur des contrats de groupe à adhésion obligatoire (sic). Or, ceux-ci favorisent les sociétés d'assurance et le désengagement de la Sécu.

La négociation qui s'ouvre pour le versant État de la Fonction publique est cadrée par un accord préalable de méthode qui fixe les thèmes de la négociation dont les solidarités entre niveaux de revenus et entre actifs et retraité-es.

D'ici à 2024-2026, un dispositif transitoire devrait permettre aux agent-es fonctionnaires et contractuel-les de l'État de percevoir 15 € par mois à partir du 1er janvier 2022, à condition qu'ils et elles adhèrent à un contrat dit responsable et solidaire. Mais en l'état du projet de décret, les agent-es en congé parental, ou autre congé non rémunéré en seront exclu-es.

Sandrine Charrier

Frontières : manifestation à Nice

Des milliers de femmes et d'hommes féministes venu-es de France, de Suisse, d'Italie, de Belgique et d'Espagne, ont déambulé dans les rues de Nice lors de la manifestation « Toutes aux frontières », samedi 5 juin 2021.
Cet événement était destiné à montrer la position féministe d'une solidarité sans frontières contre les politiques migratoires européennes.
La ville de Nice a été choisie en raison de sa proximité avec Vintimille. Un événement qui devrait être le premier d'une série.

PMA : le Sénat fait obstruction

L'Assemblée nationale se penche depuis le 1er juin sur la troisième lecture du projet de loi de bioéthique. Depuis 2019, le consensus sur la procréation médicalement assistée (PMA), promesse de campagne d'Emmanuel Macron, n'a toujours pas été trouvé entre député-es de la majorité, Les Républicains (LR) et la droite sénatoriale. Début février, le Sénat avait remplacé l'article sur l'ouverture de la PMA pour toutes par un « *Il n'existe pas de droit à l'enfant* ». À nouveau, l'obstruction est de mise avec plus de 1 500 amendements déposés en commission. Si député-es et sénateurs et sénatrices ne sont pas d'accord, le texte retourne à l'Assemblée, qui aura le dernier mot. Sinon il est adopté et la loi promulguée cet été. Et l'exécutif pourrait dans la foulée passer à l'étape suivante : les textes d'application. L'attente continue pour les femmes et couples de femmes qui auraient souhaité bénéficier en France de ce nouveau droit. Le recours à la PMA dans les pays étrangers l'autorisant risque de perdurer.

Fin de l'Institut français de Valence (Espagne)

Après Séville, Porto, Lisbonne, Amsterdam, Vienne, Oslo, c'est à l'Institut Français de Valence (Espagne) de subir l'injuste et brutale décision du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) de fermer ses portes le 30 juin prochain. Le MEAE prétexte un déficit exorbitant accumulé ces huit dernières années. En cause ? Des cours de français non rentables et des employé-es trop cher-es.
Pour y remédier, des coupes budgétaires drastiques ont été réalisées jusqu'à atteindre l'équilibre budgétaire en 2018. Un sursis de deux ans a été accordé. C'était sans compter l'arrivée d'une pandémie mondiale, cumulée à une gestion défaillante et à un management autoritaire.
Malgré une mobilisation exemplaire des agent-es sur l'ensemble du territoire espagnol, une pétition de 10 000 signatures, les témoignages de soutien de la société civile, culturelle et politique, ni l'Ambassadeur de France en Espagne ni la Directrice de l'Institut Français d'Espagne n'ont été sensibles à ce plébiscite populaire en défense de la francophonie et de la présence française à Valencia.
Bilan : suppression des cours de français et licenciement de 95 % des effectifs (25 sur 28 employé-es). Par son retrait, la France prive le public du seul espace ouvert qui tissait des ponts interculturels France-Espagne dans la région et méprise un public fidèle à ce lieu emblématique de la ville. Elle plonge également 25 familles dans la précarité.

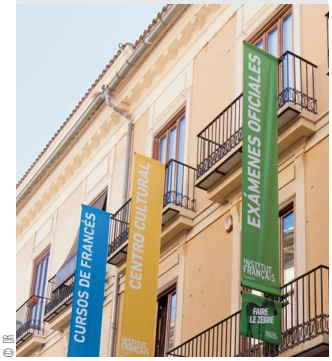

© DR

Télétravail

Un protocole en négociation

Dans le cadre de la négociation ouverte par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques deux nouveaux groupes de travail ont eu lieu. Une nouvelle version du protocole est proposée aux organisations. Bien qu'elle ait évolué elle ne constitue toujours pas une base de signature acceptable.

Si les réunions des 8 et 11 juin ont permis de lever des confusions, de redéfinir cette organisation de travail, d'en rappeler les principes (volontariat, réversibilité, adaptation des postes), de nombreux points restent sensibles.
La FSU continue de dénoncer la méthode. Cette marche forcée, déclenchée par la crise sanitaire, risque de relayer au second plan les questions de conséquences sur la santé des personnels.
Le contenu de la note concernant les coûts et frais engagés par les agent-es en télétravail n'est absolument pas à la hauteur de la nécessaire prise en charge des dépenses supplémentaires liées au télétravail. Le fait que les agent-es de la Fonction publique territoriale soient exclu-es du protocole sur cet aspect de la négociation aura pour conséquence des négociations locales sans cadre réglementaire pouvant sécuriser la prise en compte des coûts du télétravail et générera inévitablement des inégalités de traitement.

© RIYADD/AFLA

La proposition de « compensation » de 10 euros par mois à partir du 35e jour de télétravail paraît dérisoire.

La proposition de « compensation » de 10 euros par mois à partir du 35e jour de télétravail paraît dérisoire en comparaison des conséquences de cette organisation sur la santé des agent-es (isolement, problème d'ergonomie, éloignement du collectif).
Deux nouvelles réunions sont programmées les 25 juin et 1er juillet, cette dernière en présence de la ministre.

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Haute fonction publique

Logique managériale et partisane

Voulue par le Président de la République, la réforme de la haute Fonction publique est engagée par ordonnance comme prévu par la loi de transformation de la Fonction publique. Elle fera l'objet d'une série de décrets.

Outre la mesure emblématique de transformer l'ENA en un Institut national du Service public (INSP), le projet prévoit la création d'un corps interministériel des administrateurs et administratrices de l'État destiné à accueillir les effectifs des corps de la haute Fonction publique, y compris ceux des directeurs et directrices d'administration centrale, des inspectrices et inspecteurs généraux ou des préfet-tes. Sans renoncer au statut, le gouvernement introduit une logique de fonctionnalisation pour les cadres de l'État. Et ceci d'autant qu'il en ouvre les emplois hors de la Fonction publique par recrutement contractuel.
La logique est évidente. Il s'agit de fonctionnaliser les missions d'encadrement supérieur, d'inspection et de contrôle au plus haut niveau. Bien qu'il s'en dédise, le gouvernement installe les conditions d'une logique partisane de nomination au mépris des enjeux d'expertise. Elle permettra de faire varier l'encadrement de l'État au gré des alternances ou des réformes, au mépris des enjeux de continuité du service public. À suivre…

Clara Chaligny

Rendez-vous salarial

La ministre refuse le dégel du point

La ministre de la Fonction publique Amélie de Montchalin a reçu le 21 juin la FSU en vue du rendez-vous salarial du 6 juillet.

Face à son refus de procéder à des mesures générales comme le dégel du point d'indice, la FSU a redemandé à minima l'indexation du point sur l'inflation mais la ministre n'y donnera pas suite. Amélie de Montchalin fera le 6 juillet un bilan des mesures prises en 2021. La FSU a insisté pour que le Ségur s'applique à tous les corps concernés, y compris dans les Fonctions publiques d'État et territoriale. La FSU a redit que non seulement les 700 millions à l'éducation nationale étaient insuffisants (voir p. 13), mais qu'en plus elle n'accepterait pas qu'elles fassent l'objet d'une présentation en Fonction publique,

© MEN/MJJA

ce qui reviendrait à les « vendre deux fois ».

Amélie de Montchalin s'est dite ouverte à des discussions dans les 3 versants de la Fonction publique, qui pourraient se traduire par des ajouts de points d'indice pour des catégories les moins bien rémunérées. Elle a évoqué des mesures de carrière. La FSU entend bien porter à cette occasion des mesures pour permettre la promotion de tous et toutes et redit sur tous les sujets abordés la nécessité de l'entrée égalité femmes/hommes. Mais la ministre reste plutôt dans l'idée de « mesures ciblées » et de mesures d'attractivité qu'elle pourrait annoncer le 6 juillet : aides à la mobilité, politique de logement pour les fonctionnaires, dispositifs pour accompagner les conjoints de fonctionnaires.

La FSU, avec les CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA-FP, FO, Solidaires et UNSA, demande toujours l'ouverture de véritables négociations salariales et sur les carrières dans la fonction publique.

Pierre Garnier

Logement social : la colère des maires

Malgré l'engagement pris par la ministre du logement Emmanuelle Sargon de financer la construction de 250 000 logements sociaux sur deux ans, les maires s'inquiètent de la faisabilité pour atteindre l'objectif annoncé.

En 2020, seuls 87 000 logements ont été agréés sur les 110 000 prévus.

Par ailleurs, ils et elles déplorent la trop faible compensation attribuée par l'état suite à la perte de recettes provenant de la taxe d'habitation. Pour 2019 alors que le manque s'élevait à 715 millions d'euros la compensation n'aura été que de 86 millions soit à peine 12 %.

Extrême droite

Un projet fiscal sur mesure

Alors que le RN, et plus globalement les forces d'extrême droite, paraissent s'implanter toujours davantage dans le paysage politique français, il est utile de regarder de plus près les projets d'un mouvement qui aspire désormais au pouvoir.

Dans le domaine de la fiscalité, le RN a longtemps soutenu, comme son prédécesseur le FN, une ligne libérale flattant le sentiment anti pression fiscale. Désormais, la ligne est plus floue.

En 2017, Marine Le Pen, alors candidate du RN à l'élection présidentielle, proposait une baisse d'impôt sur le revenu de 10 % en faveur des classes moyennes, sans préciser comment cette annonce serait financée : recul des dépenses publiques ou creusement du déficit de l'État donc de l'endettement ?

En seraient par ailleurs exclus les foyers modestes déjà non imposables.

Mesure classiquement libérale, en vue de « *favoriser le travail et le pouvoir d'achat* » la candidate du RN proposait un rétablissement de la défiscalisation des heures supplémentaires abrogée en 2012 et, dans la tradition nataliste et conservatrice, de « *rehausser progressivement* » le plafond de l'avantage fiscal du quotient familial, ainsi que de rétablir la défiscalisation de la majoration des pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse.

Le RN a longtemps été partisan de supprimer l'ISF en le fusionnant avec la taxe foncière, il ne le met aujourd'hui plus en avant. Cependant il souhaite « *renforcer la solidarité intergénérationnelle en permettant à chaque parent de transmettre sans taxation 100 000 euros à chaque enfant tous les cinq ans* » au lieu de quinze ans actuellement, et d'augmenter le plafond des donations sans taxation aux petits-enfants à 50 000 euros « *également tous les cinq ans* ». Était également prévue une « *exonération totale des plus-values de cession des actions et parts sociales des PME-PMI au bout de sept ans* » afin de « *fluidifier la transmission d'entreprises* ».

Un projet assez peu douloureux pour les classes aisées, et qui laisse peu de possibilités de financements supplémentaires pour, par exemple, les services publics.

Matthieu Leiritz

Infirmières

Les oublié-es du Grenelle

Le 10 juin dernier, jour de la mobilisation des infirmie-res de l'EN, le Ministre a annoncé à la délégation du SNICS-FSU que des annonces seront faites. Aucune date n'a cependant été fixée.

Alors que la crise sanitaire a démontré que les missions des infirmie-res étaient essentielles pour l'accueil, l'écoute, le conseil et le soin des élèves et des étudiant-es, ces personnels sont oubliés du Grenelle de l'Éducation. Aucune proposition pour ces 8 000 agent-es qui assurent leurs missions avec un salaire moyen de 1 816 euros,

Les protocoles successifs depuis le début de la pandémie ont modifié les missions qui se sont multipliées: traçage, contacter les familles quand il y a un cas de covid, tests salivaires…), conséquence: l'éducation à la sexualité ou le suivi des enfants décrocheurs sont en stand-by. Dernière annonce du ministre: il entend préconiser, dans un prochain arrêté, que l'infirmier-e réalise les visites médicales des enfants âgés de trois à quatre ans en lieu et place d'un médecin lorsque le conseil départemental (PMI) est défaillant.

Des centaines d'infirmie-res étaient en grève le 10 juin pour réclamer un plan d'urgence.

© RIVANJA

Depuis 2017, l'Éducation nationale n'engage pas les moyens nécessaires pour mener à bien une politique éducative sociale et de santé au service d'un égal d'accès à la réussite scolaire. À moyens constants et en première ligne, les infirmier-es sont les témoins des conséquences délétères de cette crise sur la jeunesse. Mais cela a des conséquences également sur leur santé: deux infirmier-es sur trois se déclarent en souffrance au travail, un-e infirmier-e sur deux est en arrêt maladie à cause des conditions, 66 % souhaitent quitter leur fonction.

Des centaines d'entre eux et elles étaient en grève le 10 juin pour réclamer un plan d'urgence: recrutement de 15 000 fonctionnaires pour assurer les missions, reconnaissance et revalorisation.

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Pas de bébés

Les personnels de crèches étaient en grève le 3 juin à l'appel du collectif Pas de bébés à la consigne contre la réforme des modes d'accueil.
Adoptée par ordonnance, cette réforme prétend encourager la création de places en crèche.
Le référentiel national concernant l'encadrement permettrait de lever le frein des normes. En conséquence, le taux d'encadrement pourrait, de fait, passer d'un-e adulte pour quatre enfants à un-e adulte pour six.
Un assouplissement au détriment de la qualité pour les manifestant-es de cette journée de mobilisation.

Maternelle

Les programmes préservés

À l'issue du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le cadre du programme 2015 a finalement été préservé. Le SNUipp-FSU aura œuvré depuis l'annonce de la note du Conseil supérieur des programmes en décembre pour amener le ministère à renoncer à s'attaquer à la spécificité de l'école première.

Le résultat donne des points d'appui aux équipes pour résister à des prescriptions fondées sur le pilotage par les évaluations du cours préparatoire. Malgré tout, des points de vigilance demeurent, en particulier le renforcement de certains attendus qui importent des objectifs de l'élémentaire vers la maternelle. Autre inquiétude; les documents d'accompagnement prévus pourraient quant à eux devenir des outils de prescription. Bien que le texte ait recueilli 49 votes en abstention (7 pour et 4 refus de vote), il devrait être publié courant juin pour une mise en vigueur à la rentrée de septembre 2021.

Le SNUipp-FSU continue d'informer la profession et de construire une réaction collective pour résister à la primarisation de l'école maternelle. Le colloque du 1er juin « Maternelle: il faut voir grand pour les petits » a été l'occasion pour plus de 500 participant-es de se ressourcer et nourrir les réflexions collectives sur les missions de la maternelle avec notamment Christophe Joigneaux et Sylvie Cebe entre autres. L'Université d'automne de Port Leucate, moment fort de débats avec les chercheur-es est d'ores et déjà annoncée comme une nouvelle étape.

M.-R. R.-M.

Grenelle

Les mesures décryptées

Après trois mois de concertation, Jean-Michel Blanquer a enfin rendu publiques les mesures de son Grenelle. Décryptage.

En termes de revalorisation, la montagne a accouché d'une souris. 700 millions d'euros destinés à revaloriser les revenus des personnels, à pondérer puisque 200 sont liés à la protection sociale complémentaire et 100 à des mesures déjà engagées. Reste 400 millions à répartir pour un million de salarié-es. Engagé cette année, ce même montant a pu permettre le versement d'une prime informatique de 150 euros et d'une prime d'attractivité, qui n'a concerné que 30 % des enseignant-es. Si on raisonne en paie mensuelle, c'est 100 euros supplémentaires en début de carrière et 36 euros pour les milieux de carrière. De nombreux et nombreuses titulaires et contractuel-les, ne verront donc pas ou peu la couleur d'une augmentation qui ne concerne pas tous les personnels de l'Éducation nationale, alors même que le ministre a longuement salué leur engagement pendant la crise sanitaire.

© TRÉVIERS/NAJA

En paie mensuelle, c'est 100 euros supplémentaires en début de carrière et 36 euros pour les milieux de carrière.

D'autres mesures individuelles vont lier progressions de carrière et prise de responsabilités, ou ouvrir à des fonctions supplémentaires en plus du métier d'enseignant. Une hausse des taux de promotion à la hors classe, 1 700 de plus, et à la classe exceptionnelle, est annoncée.

« L'esprit d'équipe »

Sous couvert de développer « l'esprit d'équipe » un renforcement du pilotage des enseignant-es par les cadres est prévu, ainsi que l'intention de consolider la direction d'école, sans s'avancer sur la question du statut et à renforcer les pouvoirs des chef-fes d'établissement, tout en donnant plus d'autonomie aux équipes. Pour « améliorer le service public », des contreparties en particulier pour « assurer une continuité pédagogique efficace » sont annoncées : des heures supplémentaires pour les remplacements dans le second degré sont évoquées, comme des cours en ligne pour remplacer les enseignant-es. Pour améliorer la formation continue, le ministre annonce la création d'écoles académiques de formation continue.

Enfin, Jean-Michel Blanquer saute de la promesse non tenue de revalorisation historique à une nouvelle promesse : placer la France dans « le peloton de tête de l'OCDE » pour qu'à l'horizon 2025, aucun-e professeur-e ne gagne moins de 2 000 euros net par mois. Une promesse très ambitieuse quand tous niveaux confondus, les enseignant-es français-es gagnent 22 % de moins que la moyenne des pays développés en milieu de carrière.

Des groupes de travail se réunissent jusqu'au 7 juillet pour préciser les modalités et la mise en place des mesures de ce Grenelle.

Pierre Garnier

Réactions du SNES et du SNUIPP

Le SNES-FSU précise que « l'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement ne répond pas aux enjeux de continuité du service public d'éducation » et « l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel ».

Pour le SNUipp-FSU, « ces annonces confirment les visions d'un ministre qui voudrait diriger son ministère comme on « manage » une entreprise. Après une année sous covid, l'école n'a nul besoin de ce « Grenelle » pour alimenter un plan de communication mais bien d'un véritable plan d'urgence ».

« Pas sérieux » selon la FSU

Pour la FSU, les mesures du Grenelle sont loin d'être à la hauteur de la « revalorisation historique » promise par le ministre depuis des mois.

Des engagements sont pris sans aucune garantie pour les années à venir, puisque l'idée de loi de programmation pluriannuelle est passée à la trappe. L'augmentation de 400 millions d'euros au budget 2022 oublie de nombreux personnels de l'Éducation nationale alors même qu'une revalorisation générale est nécessaire, titulaires et contractuelles comprises. La FSU a insisté sur l'urgence de la situation des AED et AESH et sur une politique salariale qui vise l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les autres annonces oscillent entre mesures qui relèvent de l'affichage et transformations profondes et inquiétantes du système éducatif, en matière de ressources humaines en particulier. Les perspectives discutées en juin inquiètent, sur le remplacement, les collectifs pédagogiques, la direction d'école en particulier. La FSU considère qu'il n'est pas sérieux de traiter toutes les questions des métiers de l'éducation dans un calendrier aussi court et avec aussi peu de clarification sur le lien avec les questions de revalorisation : s'agit-il de définir de nouvelles missions pour « justifier » la revalorisation ?

La revalorisation doit se faire sans contrepartie.

Parcoursup

Selon la ministre, à l'annonce des premiers résultats de Parcoursup tombés le 27 mai, 50 % des lycéen-nes inscrit-es étaient refusé-es ou en attente sur l'ensemble de leurs vœux. Cela concerne 400 000 jeunes. Le tri social organisé par l'utilisation de cette plateforme est dénoncé par la FSU depuis sa création. Avec Parcoursup, chaque lycéen-ne se voit imposer un avenir fondé sur l'attente, l'incertitude et la comparaison à autrui. Cette lutte est d'autant plus âpre et incertaine en cette année de crise sanitaire où les critères choisis par certains des établissements créent une rupture d'égalité comme celui précisant 100 % présentiel dénoncé par la FSU.

Autotests

Après le raté des tests antigéniques, celui des autotests : notices erronées pour 43 % des tests commandés (chiffres du MEN), consignes contradictoires entre académies, pénurie d'autotests pour les personnels AED, AESH, CPE(qui n'ont pas été comptés dans les premières livraisons), peu d'opérations de tests programmées pour les élèves, problème de conditionnement… La fin de l'année approche et les 60 millions d'autotests commandés par l'Éducation nationale s'ils ne sont pas utilisés feront la preuve d'un véritable gâchis.

FNAREN Colloque des rééducateur-trices

L'aide relationnelle sera le thème du colloque organisé par la fédération nationale des rééducateurs de l'Éducation nationale du 26 au 28 mai. Interviendront dans 4 conférences en ligne gratuites : Serge Pittiglio, chercheur associé au CREN, Yves de La Monneraye, professeur de philosophie, Maryse Métra, psychologue de l'enfant, vice-présidente de l'AGSAS, et Jean-Pierre Klein, théoricien de l'art-thérapie en France. Des ateliers et un moment associatif suivront.

Bac

Désorganisé et inégalitaire

Pendant des mois le ministre a refusé d'ouvrir le dossier examens, puis a annoncé ses décisions sans mener de réelle concertation. L'improvisation du ministère a perturbé l'organisation de cette session. Informations contradictoires, retard de publication des textes réglementaires, modifications permanentes du cadrage des épreuves…

Les enseignant-es, les élèves et leurs familles ont très tôt alerté sur l'impossibilité de préparer les jeunes au Grand oral si aucun temps n'y était dédié, notamment dans le cadre de mesures sanitaires ayant réduit les temps de présence des élèves dans leur établissement. En philosophie, la possibilité de choisir la meilleure note entre celle de l'épreuve et celle du contrôle continu s'est avérée désastreuse : elle a dévalorisé l'épreuve terminale et ouvert la porte à des calculs opportunistes.

© RIVALOV/NAJA

La désorganisation et les ruptures d'égalité entre les candidat-es, génèrent un stress important.

Dans l'enseignement professionnel, les aménagements ont déséquilibré et dénaturé le diplôme puisque seules deux épreuves sur quatre ont été prises en compte, et les consignes pour le contrôle en cours de formation (CCF) données trop tardivement ont généré des inégalités entre candidat-es.

Et les témoignages sont édifiants concernant la charge de travail, les conditions de corrections et les conséquences de la dématérialisation des copies…

Une session 2021 marquée par les ruptures d'égalité et une forme de mépris pour le travail des élèves et des correcteurs et correctrices.

Valérie Soumaille

Enseignement agricole

Désinvestissement de l'État

Le 18 mai 2021, le Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - FSU était auditionné par une Mission d'information du Sénat dans le cadre d'une table ronde avec les syndicats de l'enseignement agricole public. Objectif de cette mission d'information : mesurer les enjeux de l'enseignement agricole et poser la question de son avenir au moment où il subit un désinvestissement manifeste de l'État.

Le SNETAP-FSU y a rappelé que l'enseignement agricole public est un outil indispensable pour répondre aux défis sociétaux majeurs que sont une alimentation relocalisée et de qualité, une gestion de la nature – eau, forêt… – qui en garantit la protection, des territoires ruraux vivants et dynamiques…

L'occasion de rappeler aussi que relever ces défis nécessite des établissements et des personnels.

Or, le plan « emploi » appliqué à l'enseignement agricole depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, prévoit la suppression de 300 emplois dont 58 % pour le seul service public au motif de la baisse des effectifs alors même que sur la période 2012-2019 les effectifs du public ont progressé de plus de 629 alors que ceux du privé ont baissé de plus de 5 000…

Les travaux de la mission d'information du Sénat devraient aboutir à la publication d'un rapport en septembre, juste avant la préparation du projet de loi de finances pour 2022.

V. S.

© RIVAUD/MAXPPP

Rentrée 2021

Un plan d'urgence nécessaire

La FSU et ses syndicats demandent que la rentrée 2021 soit préparée en associant les organisations syndicales et les personnels, et qu'un plan d'urgence soit enfin décidé.

Pour garantir la continuité des enseignements, dans des conditions de travail et d'étude favorables à une démocratisation de la réussite, il est indispensable de revenir sur les suppressions de postes (1 800 postes supprimés dans le second degré cette année) et de procéder aux recrutements en fonction des besoins réels. Dans le premier degré, les choix du ministère pèsent sur la carte scolaire en orientant l'utilisation des postes sur certaines priorités. Les besoins supplémentaires sont compensés par des fermetures qui vont avoir pour effet de dégrader davantage l'existant. Le manque de moyens en personnel au sein des équipes pluriprofessionnelles (administratifs, assistant-es de service social, infirmier-es, Psy-EN) ne permet pas d'apporter accueil, écoute et accompagnement pour les élèves et étudiant-es alors même que la crise sanitaire a provoqué une hausse exponentielle des besoins.

Dans l'enseignement supérieur, l'accueil des 31 400 bachelier-es supplémentaires en 2021 (chiffre du Ministère) – soit près de 91 000 de plus en deux ans – nécessiterait la construction de l'équivalent de trois universités supplémentaires et le recrutement de 9 000 fonctionnaires. La FSU demande la création d'antennes universitaires à l'instar du Plan université 2 000 des années 90. Il est essentiel d'élever les niveaux de qualification en cette période de crise économique pour sécuriser les parcours professionnels des jeunes. Créer des places supplémentaires en sections STS permettrait aussi d'accueillir les jeunes sans solution de formation notamment les bachelier-es professionnel-les.

Une véritable revalorisation des salaires et des carrières de tous les personnels de l'éducation est indispensable pour rendre attractifs les métiers. L'Éducation a besoin d'un plan de relance, en urgence. Ce qui est possible pour les entreprises doit l'être pour le service public d'éducation comme pour l'ensemble des services publics.

Sandrine Charrier

Dehane, le scientifique, le préjugé et la grève

Stanislas Dehaene, président du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, cite la grève enseignante comme facteur d'augmentation des inégalités scolaires. De glissement en glissement, des corrélations de laboratoire sont présentées comme des vérités universelles et se transforment en preuves irréfutables de légitimité dans les propos ministériels. Un degré nouveau vient d'être franchi : par présupposé idéologique, Stanislas Dehaene se sert de son crédit scientifique et de sa fonction institutionnelle pour mettre en doute un droit constitutionnel et démocratique ! Une inquiétante manière « d'éclairer l'école par la science » !

AESH : une grève pour un statut

L'intersyndicale nationale FSU, CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation appelait à une nouvelle journée de grève le jeudi 3 juin pour un vrai statut pour les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), une augmentation de salaire et l'abandon des PIAL.

Les AESH ont fait preuve une nouvelle fois de leur détermination à porter leurs revendications pour un vrai métier et un vrai salaire. Après la journée du 8 avril qui avait marqué une mobilisation importante malgré les restrictions sanitaires, la vitalité et le nombre des rassemblements ont montré que la colère des AESH ne faiblit pas. Rejoint-es par des personnels de toutes les catégories, ils et surtout elles ont crié au ministre Jean-Michel Blanquer, que le mépris n'a que trop duré.

La FSU exige la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur les AESH, afin de transcrire en actes réglementaires et statutaires une réalité devenue incontournable : tant qu'on laissera les AESH dans la précarité et le mépris dont ils et elles sont victimes aujourd'hui, on ne pourra pas parler décemment d'école inclusive.

La FSU continuera à construire la mobilisation pour l'augmentation des salaires et l'accès à des contrats à temps complet, la fin des PIAL et l'ouverture de discussions pour la création d'un statut de fonctionnaire.

© LATIER/MAXPPP

Une jeunesse sous covid

© TRÉVIDEMIA

La crise sanitaire a eu des conséquences sur la jeunesse qu'on ne mesure pas encore pleinement.

Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Pierre Garnier, Matthieu Leiritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins, Valérie Soumaille.

Alternances de confinement et de déconfinement, mesures barrières impactant la vie quotidienne et notamment la vie à l'école, à l'université, dans les foyers ; rupture de lien social entre pairs ; proximité de la mort ; parents victimes de chômage partiel ou de pertes d'emploi entraînant une baisse des revenus importante… le contexte de l'épidémie de COVID 19 est source d'inquiétude et d'instabilité pour les enfants et les jeunes.

L'enseignement à distance a permis de maintenir le lien école/élèves-université/étudiant-es pour celles et ceux dont les conditions de vie le permettaient. Celui-ci a été restreint aux apprentissages strictement pédagogiques.

Les interactions sociales entre pairs se sont, elles, poursuivies via le téléphone et les réseaux sociaux, avec parfois des conséquences négatives telles que la consommation excessive des écrans et la cyber violence.

L'ensemble des acteurs et actrices qui interviennent auprès d'enfants et de jeunes alertent sur les conséquences psychologiques, scolaires et sociales déjà visibles, mais aussi celles moins facilement repérables : troubles

…

...

de santé mentale, difficultés d'apprentissage, effets de la sédentarité sur la santé, troubles du sommeil, risques accrus de maltraitance, recul de l'accès au soin du fait de l'augmentation de la pauvreté…
Mais, assistant-es de travail social et psychologues notamment de l'Éducation Nationale, professionnel-les de la protection de l'enfance, tant du champ médico-social que judiciaire, rappellent aussi que les difficultés observées ne sont pas nées avec la crise sanitaire.
L'une des premières conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse est d'ailleurs *« le peu de place laissée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes dans les politiques publiques : ils sont essentiellement appréhendés comme usagers de l'Éducation nationale ou par le biais des politiques familiales. Ainsi, leurs conditions morales et matérielles n'apparaissent que peu dans leur globalité ».*
« Au cours de ces dernières années, poursuit le rapport, *la plupart des réformes dans le champ social mais aussi les choix budgétaires ont abouti à fragiliser le quotidien de la jeunesse et/ou à obérer son avenir ».* Les propositions du plan jeunesse de la FSU cherchent à parer au plus pressé. Elles doivent être entendues. Il y a urgence.

Sale année pour les jeunes

© REUTERS/NAJA

S'il est encore trop tôt pour mesurer les effets de la pandémie sur les enfants et les jeunes, leur existence est incontestable. Ils impactent le risque de pauvreté, le droit à l'éducation, la santé mentale, les violences et les abus.

Conscientes de cette situation inquiétante, les institutions se mobilisent. Le 11 mars les député-es européen-nes ont lancé un appel à une garantie européenne pour l'enfance et une protection pour les enfants migrants. L'ONU a publié une note de synthèse alarmante sur les conséquences du Covid sur les jeunes. En France, l'assemblée nationale a créé une commission d'enquête sur le sujet. Toutes et tous s'accordent sur les constats. Mais prendre le parti des jeunes, c'est aussi prévenir les effets. Les professionnel-les travaillant avec et pour la jeunesse ont eux et elles aussi établi des constats. Leurs regards croisés permettent d'alimenter le débat public. Les syndicalistes engagé-es dans les secteurs de la jeunesse en témoignent.
L'exécutif, face à la situation sanitaire, a fait le choix d'un confinement dur en mars 2020 suivi de deux autres plus souples. La fermeture des établissements scolaires a eu de graves conséquences sur les enfants concernant les apprentissages, leur santé physique et psychique. Les enseignant-es constatent une baisse d'attention, un sentiment d'anxiété. Pour le SNUipp-FSU, le SNES-FSU et le SNEP-FSU, les protocoles successifs, parfois hors sol, ont également participé du climat anxiogène. La perte des interactions sociales et pédagogiques et le distanciel ont impacté particulièrement les élèves et étudiant-es des milieux populaires. Pour le SNUAS-FP/FSU, SNICS-FSU et les PsyEN de la FSU, cet éloignement a empêché les élèves de s'adresser aux assistant-es du service social, infirmières et psychologues, les privant de leurs droits à l'écoute, la protection et l'accompagnement. Les personnels du secteur hospitalier voient arriver depuis le confinement dans leurs services des enfants et des jeunes en grande détresse. *« On assiste à une aggravation des situations psychologiques et le développement de situations psychiatriques »* constate Richard Delorme, chef du service psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Debré de Paris.

« On assiste à une aggravation des situations psychologiques et le développement de situations psychiatriques » constate Richard Delorme, chef du service psychiatrie à l'hôpital Debré de Paris.

La situation des jeunes en apprentissage, maintenus dans les entreprises pendant le confinement est critique. Leur nombre a battu un record malgré la crise pour atteindre 420 00 contrats signés. Quant aux étudiant-es, les 1 600 référent-es supplémentaires créé-es dans les CROUS qui travaillent à éviter l'isolement et à détecter les situations de mal-être ne suffisent pas.
Les enfants migrants sont eux aussi les victimes de la crise sanitaire. Certains sont détenus dans des centres, isolés, sans bénéficier de représentant-es ou tuteurs et tutrices légaux. Pour le SNPES-PJJ/FSU et la FSU, il est inacceptable qu'ils soient menacés d'expulsion, réduits …

…
à vivre dans la peur, l'errance et la clandestinité.
Enfin alors que les violences que subissent les enfants ont augmenté en raison des confinements successifs, la directive de 2011 relative à la lutte contre les abus et exploitation sexuels des enfants n'a toujours pas été mise en œuvre dans 23 des états membres de l'Europe.
Ces constats exigent des mesures immédiates et d'autres à long terme. L'avenir du pays se joue dans la place qu'il fait aux jeunes. Un plan d'envergure à l'image de ce qui a été fait pour différents secteurs économiques est incontournable.

Surconsommation du téléphone : un problème de santé publique

Selon Médiamétrie, en juin 2020 les 15-34 ans ont consacré en moyenne 3 h 36 à internet chaque jour, dont 2 h 57 sur leur smartphone. Une consommation 11 % plus élevée qu'en janvier 2020, avant la crise sanitaire.
75 % des adolescent-es possèdent un smartphone et un quart d'entre eux et elles est décrit comme constamment connecté pour visionner vidéos en streaming, utiliser des applications ou fréquenter les réseaux sociaux, Facebook en tête. Les jeux quant à eux deviennent addictifs au point que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de faire figurer le *« trouble du jeu vidéo »* dans sa 11e édition de la Classification internationale des maladies.
Si le smartphone permet d'être en contact permanent avec d'autres, les effets négatifs d'une surconsommation sont aujourd'hui connus. L'Association américaine de pédiatrie en a répertorié les effets néfastes : obésité, dépression, troubles du sommeil, échec scolaire, exposition précoce à l'alcool, au tabac et au sexe, et problèmes relationnels.
À ces problèmes s'ajoutent les risques de cyber violences dont le harcèlement.

Parier sur la jeunesse

En juin 2020, la FSU a rendu public un ensemble de propositions pour une politique en faveur de la jeunesse. Quels en sont les principaux axes ?

D'abord des moyens supplémentaires au service de la réussite des jeunes : des recrutements supplémentaires, l'arrêt des suppressions de postes d'enseignant-es ou fermetures de classes, recruter des personnels de vie scolaire (pour les collèges et lycées) et les agent-es d'accueil et d'entretien, et tous les personnels des équipes pluri professionnelles qui manquent au bon fonctionnement quotidien des écoles et établissements.
Les actions des infirmier-es, des assistant-es de service social, des psychologues de l'Éducation nationale tout comme les enseignant-es spécialisé-es doivent être renforcées en urgence, tout comme celles des ATTEE, ATSEM et des personnels des secteurs périscolaire et technique relevant du versant territorial de la Fonction publique, des enseignant-es spécialisé-es et les psychologues de l'Éducation nationale des RASED.
La FSU demande, non un recours accru à l'apprentissage mais une réelle obligation de scolarisation des jeunes de 16 à 18 ans.
L'orientation doit viser à lever les freins des déterminismes en tous genres en s'appuyant sur les PsyEN au lieu de les faire disparaître progressivement, proposer un éventail large de formations et ne pas être accolée aux desiderata du patronat local.
Dégradé pendant la période de confinement, l'accès aux consultations sans formalités, libres et gratuites, réalisées par des infirmier-es, en lien avec les PsyEN, à la demande des jeunes scolarisé-es, doit être reconnu comme un droit des jeunes.
Pour que chaque enfant puisse étudier, la FSU exige la garantie de l'accès à l'éducation à tous les enfants, et l'effectivité de ce droit, y compris pour les enfants de familles sans-papiers.
La FSU demande une réelle mise en œuvre de la gratuité de l'école (dont les fournitures et les sorties et voyages scolaires).

© RAYMOND/MAXPPP

La FSU réclame l'accès des moins de 25 ans au RSA, ainsi qu'une véritable politique d'accueil des mineur-es et jeunes majeur-es étranger-es.

La gratuité des transports collectifs de proximité est un impératif autant social qu'écologique et doit être mise en œuvre à la rentrée pour l'ensemble des jeunes en situation d'études ou de travail.
La FSU demande qu'un plan d'ampleur de lutte contre la fracture numérique soit initié en faveur de la jeunesse et l'amplification des actions d'éducation populaire.
Nombre de jeunes vivent en situation de précarité : la FSU réclame l'accès des moins de 25 ans au RSA, ainsi qu'une véritable politique d'accueil et d'accompagnement des mineur-es et jeunes majeur-es étranger-es.
La FSU rappelle qu'un enfant en voie ou en situation de délinquance est avant tout un enfant en danger : elle exige le redéploiement des moyens substantiels dédiés à l'enfermement vers la protection de l'enfance dans son ensemble, dont les services éducatifs de milieu ouvert, d'insertion et d'hébergement de la PJJ.

Étudiant-es : les précarités explosent

© RIVAUD/VALIA

La crise sanitaire a aggravé les inégalités. Entre 20 et 25 % des étudiant-es sont aujourd'hui confronté-es à la précarité.

(Dossier SNESUP n° 690-691, décembre 2020).

Une situation indigne et source d'échecs dans l'enseignement supérieur.

Pour Vanessa Pinto, maîtresse de conférence en sociologie, *La crise sanitaire n'a fait que révéler ou aggraver ces inégalités dont les causes ne sont pas conjoncturelles, mais relèvent du fonctionnement d'un système d'enseignement supérieur et de recherche largement sous-doté, notamment dans ses segments les plus ouverts socialement (les universités)*.

D'après une étude de 2020 de l'observatoire de la vie étudiante (OVE), 17 % des étudiant-es ont rencontré davantage de difficultés financières pendant cette période, ce taux atteint 33% chez les étudiant-es de 26 ans et plus, et 47 % pour les étudiant-es étranger-es.

La plupart des étudiant-es qui travaillaient (environ 46 %) ont interrompu leur activité et seul-es 27 % d'entre eux et elles ont bénéficié du chômage partiel. Si 6 % des étudiant-es ont connu des restrictions alimentaires, ce taux est de 23 % parmi les étudiant-es étranger-es. Et les écarts sont grands entre les filières. De nombreuses solidarités alimentaires se sont d'ailleurs organisées, (secours populaire, CROUS, UNEF, restos du cœurs…)

Selon l'étude i-Share menée par plusieurs universités, les effets néfastes de cette période sur la santé mentale vont durer. 31 % des étudiant-es ont présenté des signes de détresse psychologique. Le travail seul-e chez soi derrière son écran n'y est pas pour rien… Et certain-es étudiant-es n'avaient pas d'équipement personnel performant, uniquement un Smartphone et pas d'abonnement internet illimité ; la plupart des stages de fin d'études n'ont pu avoir lieu. Un jeune sur six aurait arrêté ses études depuis le début de la crise sanitaire selon un rapport parlementaire sur les effets de la crise sanitaire sur les jeunes… et des prises de poids anormales ont été constatées (6 kg en moyenne).

L'étude révèle clairement un lien entre ces symptômes de détresse psychologique, et l'exposition de ces jeunes à des conditions de vie plus difficiles.

« L'aide exceptionnelle » de 150 euros et le repas à 1 euro pour les boursier-es, ont été des mesures d'urgence mais ne peuvent remplacer des mesures politiques d'ampleur. Le plan « Un jeune une solution » ouvre la voie à l'embauche d'une main-d'œuvre à moindre coût pour les entreprises plutôt qu'à un plan d'investissement pour la voie professionnelle scolaire, seule garante de la sécurisation des parcours de formation des jeunes et d'élévation du niveau de qualification.

Le SNESUP-FSU demande : une allocation d'autonomie pour tous les jeunes, des postes statutaires d'enseignant-es, d'assistant-es de travail social, d'infirmier-es, de médecins, de psychologues (seulement un pour 30 000 étudiant-es actuellement), des personnels administratifs et techniques pour un meilleur accompagnement des étudiant-es, un financement systématique des thèses, un plan de construction de logements étudiants gérés par les CROUS à la hauteur des besoins. Il y a urgence !

Santé Mentale : une étude inquiétante

Santé publique France a publié en mai une étude portant sur les effets du premier confinement sur l'état mental des enfants et adolescents.

L'enquête révèle que près d'un tiers des enfants et des adolescents éprouvent plus de difficultés à s'endormir depuis le printemps 2020. C'est le cas pour 30 % des 13-18 ans et 27,2 % des 9-12 ans. En plus des difficultés d'endormissement, 12,5 % des ados faisaient plus de cauchemars, 18,3 % avaient plus de réveils nocturnes et 27 % se disaient plus fatigués le matin, tandis que 25,1 % déclaraient trop manger et plus souvent. Mêmes effets mais dans des proportions moindres pour les 9-12 ans, en revanche plus nombreux à se sentir beaucoup moins détendus (29,1 %) et moins joyeux (26,4 %). Des symptômes psychologiques plus rares mais plus sévères, comme augmentation de la tristesse (7 % des ados et 2,2 % des enfants), nervosité (13,1 % et 5,2 %) ou peur importante (5,2 % et 4,6 %), sont constatés. Les filles sont trois fois plus touchées par l'augmentation des cauchemars et deux fois plus par le fait de trop manger.

L'étude révèle clairement un lien entre ces symptômes de détresse psychologique, et l'exposition de ces jeunes à des conditions de vie plus difficiles. Les plus touchés ont été davantage confinés en zone urbaine, dans un logement sans jardin ou balcon, dans un logement sur-occupé, ne pouvaient pas s'isoler, ou sans connexion internet. Plus concernés, celles et ceux de familles monoparentales, avec des parents à faible niveau d'études, nés à l'étranger et connaissant des difficultés financières. Manque d'activités, augmentation du temps passé sur les réseaux sociaux et les écrans, sentiment d'être dépassé par rapport au travail scolaire, infection à la Covid-19 d'un proche et l'hospitalisation suite au Covid-19 étaient également liés à la détresse, selon l'auteure de l'étude. Exercice d'activité et soutien social pendant le confinement avaient au contraire des effets vertueux.

Claire Hedon : « Informer l'enfant sur ses droits »

Défenseure des Droits.

© MATHIEU DELMESTRE

Que peut-on dire aujourd'hui de l'impact de la crise sanitaire sur les enfants et les jeunes ?

La crise sanitaire a mis en exergue des difficultés déjà existantes. Le recul de la pédopsychiatrie sur notre territoire par exemple. Des départements entiers en sont dépourvus et si dans les grandes agglomérations, médecins et centres médico-psychologiques existent, ils sont en nombre insuffisant avec des délais d'attente d'au moins 18 mois. Or on sait que tout retard de prise en charge psychologique des enfants a des conséquences non seulement sur son épanouissement mais aussi sur ses apprentissages. Les études le disent, le mal-être dans lequel sont des enfants privés d'activités, de loisirs, de culture depuis plus d'un an peut avoir un impact à long terme sur leur développement.

D'un point de vue éducatif ce sont les enfants les plus vulnérables qui ont été les plus touchés. Sans ordinateur, sans connexion internet ils n'ont pas pu suivre les cours à distance, ont décroché et on assiste à un recul dans l'acquisition d'un certain nombre d'apprentissages. Cela aussi, impacte leur santé mentale.

Mais les enfants ont vécu également les conséquences du confinement sur les relations familiales et notamment pour les familles vivant dans des logements exigus. Enfin, on ne peut ignorer non plus que les violences faites aux enfants et adolescents ont fortement augmenté pendant cette crise.

Comment lutter contre ces violences ?

Les violences faites aux enfants le sont à l'abri des regards, et pendant le premier confinement la fermeture des écoles a nettement compliqué leur détection. Les enfants doivent bénéficier d'une vigilance accrue de chacun et chacune d'entre nous. Mon prédécesseur et la Défenseure des enfants avaient appelé en mars 2020 à la responsabilité collective et à signaler au numéro d'urgence, toutes les situations préoccupantes concernant les enfants. Il est indispensable qu'une grande campagne nationale, visible dans tous les lieux publics, dans les établissements scolaires pour alerter sur les violences faites aux enfants et leurs conséquences dramatiques soit engagée.

Nos jeunes ambassadeurs qui présentent la convention internationale des droits de l'enfant dans les établissements scolaires nous disent que très souvent un enfant vient leur signaler qu'il est concerné par le non-respect de ses droits. Informer l'enfant sur ses droits devrait se faire de façon systématique en milieu scolaire. Cela doit faire partie des connaissances fondamentales. Parler de ces situations, sans aucun doute, libère la parole. On est toujours très étonné que les enfants parlent très tardivement des violences qu'ils subissent, mais qu'a-t-on mis en place comme dispositif pour qu'ils puissent le faire ? La question du soutien, de l'accompagnement à la parentalité est aussi très importante. Il faut que les parents, quand ils sont en difficulté, puissent faire appel à quelqu'un.

La crise sanitaire a renforcé les difficultés des services et des personnels en charge de la protection de l'enfance pour mener à bien leurs missions. Que pouvez-vous nous en dire ?

Lors du premier confinement nous avons alerté sur des situations difficiles. Celles des mineurs non accompagnés qui, du fait de la fermeture des centres d'accueil, ont été traités comme des étrangers adultes au lieu d'être protégés et mis à l'abri. Celles des mineurs détenus qui ne pouvaient plus recevoir de visites ni avoir accès à l'éducation, les plaçant dans un grand isolement. Celle des enfants de détenus qui n'ont pas pu voir leur(s) parent(s) pendant très longtemps. Je crois que nous avons appris de ces situations. Mais il est encore trop tôt pour savoir ce que l'on aura retenu des bonnes pratiques de cette crise. Nous ferons dans notre rapport annuel, en novembre prochain, qui portera sur la santé mentale, des constats et des recommandations à destination des pouvoirs publics parce que le bien-être de notre jeunesse doit être au cœur de la politique nationale de santé publique. Nous en ferons le suivi parce qu'il est indispensable de savoir ce qui est appliqué, ce qui ne l'est pas et pourquoi. N'oublions jamais que l'enfant doit être considéré d'abord comme un enfant et que son intérêt passe avant tout autre. Le respect de ses droits doit être ce qui nous guide à chaque instant.

> « Il faut que les parents, quand ils sont en difficulté, puissent faire appel à quelqu'un. »

Pourquoi un congrès 2 ans et trois mois après celui de Clermont Ferrand ?

Parce que celui de Clermont-Ferrand avait été retardé en raison des élections professionnelles de décembre 2018 : la période de préparation aurait été celle de ces élections.

Parce que le programmer 3 ans après Clermont (début 2023) nous aurait conduit à retrouver la situation que la FSU a souhaité éviter en retardant celui de Clermont Ferrand : des élections professionnelles en décembre 2022 et un congrès juste après.

Le 10e congrès national aura donc lieu exactement 6 ans après le 8e congrès (Le Mans 2016).

Jacques Rohmer – Jacques Lacroix

Unité et Action

Pour un syndicalisme d'action, unitaire et porteur d'alternatives

La situation de notre pays, traversé par une crise sanitaire, économique et démocratique, confère au mouvement syndical une responsabilité accrue.

Le gouvernement sape les services publics dont le rôle déterminant a été illustré par la crise. Il multiplie les cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches. Il maintient son programme de régression sociale comme les « réformes » de l'assurance chômage ou des retraites. Prétextant une lutte contre le « séparatisme », le gouvernement rabote des libertés fondamentales. En instrumentalisant la défense de la laïcité, pourtant nécessaire, il instille des éléments supplémentaires de division de la société, confortant l'extrême-droite dans sa logique de bouc émissaire et de chasse aux sorcières.

Unité et Action, tendance majoritaire dans la FSU et en première responsabilité dans nombre de ses syndicats nationaux et sections départementales, agit pour un syndicalisme de masse, au plus près des personnels, un syndicalisme de lutte, unitaire, offensif et revendicatif, toujours à vocation majoritaire. Un syndicalisme qui construit les rapports de force avec les collègues pour gagner, par la mobilisation et la négociation, sur l'aboutissement des revendications pour de meilleures carrières, rémunérations et conditions de travail.

U et A porte avec toutes et tous, actifs et retraité.es, l'aspiration à l'unité syndicale, défendant ainsi le renforcement du syndicalisme.

U et A défend les droits et libertés, la solidarité entre les peuples et la paix. U et A soutient l'implication de la FSU pour construire des alternatives crédibles de rupture avec les politiques libérales, ambitieuses en termes de partage des richesses, de transition écologique ou d'égalité entre les femmes et les hommes. U et A s'investit dans les cadres collectifs, notamment « Plus jamais ça ».

Face aux nationalistes, réactionnaires et intégristes, le développement de tous les services publics, et notamment de l'École publique et laïque, pour garantir les droits de chacune et chacun et les libertés de pensée et d'expression, est vital.

A quelques mois de l'élection présidentielle, la politique gouvernementale et le développement des inégalités, conjugués à l'absence d'alternatives politiques contribuent à alimenter l'extrême-droite, vrai danger pour la démocratie.

Pour tout contact avec la liste Unité et Action et sans tendance :
rachel.schneider@snuipp.fr
matthieu.leiritz@snes.edu

École émancipée

A l'initiative de l'EE (École émancipée), pour un syndicalisme de luttes sociales

Face à l'urgence sociale et climatique, unir les forces pour une société émancipée…

Alors qu'elle se poursuit avec ses centaines de milliers de victimes, la pandémie est aussi un révélateur terrible des inégalités à l'échelle mondiale. L'urgence climatique, pour laquelle quasiment rien n'a été fait ces dernières années, donne corps au slogan « *fin du monde, fin du mois, même combat !* »

Ces crises se doublent en France de l'exacerbation d'un pouvoir présidentiel solitaire qui poursuit sa politique de classe au profit des plus riches, et projette une énième cure d'austérité.

La menace fasciste se rapproche dangereusement

Légitimée par ce pouvoir libéral autoritaire restreignant les libertés démocratiques, nourrie par les politiques alimentant la crise sociale depuis des décennies, renforcée politiquement mais aussi « culturellement », notamment via une partie des médias, l'extrême-droite se sent toucher au but.

Pour l'École émancipée, il y a urgence à ce que la FSU s'implique dans une mobilisation la plus large possible contre ces idées, qui se propagent jusqu'au sein du pouvoir à travers sa politique sécuritaire, et qu'elle lutte contre les injustices sociales qui les renforcent.

Tracer un chemin pour un autre projet de société

Même s'il n'a pas pu arracher une victoire franche, le mouvement social et notamment syndical a largement pesé dans l'opposition à Macron. Il y a eu des grèves et manifestations monstres contre le projet de réforme des retraites, des mobilisations féministes et pour les droits des migrant·es, des mouvements de défense des services publics, en particulier celui de l'éducation, ou les marches pour le climat. Le syndicalisme de lutte et de transformation sociale a largement contribué à impulser cette dynamique de mobilisations, malgré la crise sanitaire.

Ce contexte a poussé la FSU à s'engager dans la construction de « Plus jamais ça », mêlant associations et syndicats dans des luttes sociales et environnementales.

La FSU doit poursuivre dans cette voie en s'appuyant à la fois sur les mobilisations comme sur ce cadre original pour peser sur la campagne électorale de 2022 déjà largement engagée. Cela doit lui permettre de développer ses liens avec la CGT et Solidaires pour avancer ensemble dans la construction d'un nouvel outil syndical, seul à même de contrer l'offensive libérale autoritaire et de tracer un chemin pour un autre projet de société, social, féministe, antiraciste et écologiste.

Pour nous rejoindre :
candidaturesee@ecoleemancipee.org

Émancipation

Pour combattre la régression sociale comme les attaques de Macron, changer d'orientation !

Pour combattre la régression sociale comme les attaques de Macron, changer d'orientation !

La gravité de la crise sanitaire et sociale, est un élément tragique de la politique d'agression globale de Macron : Fonction publique, retraites, assurance chômage, Sécurité sociale, environnement, répression, violences policières, libertés fondamentales, justice des mineur.es, impossible d'être exhaustif… À part les possédant.es personne n'est épargné, jeunesse, ensemble des travailleur.es, retraité.es… la souffrance professionnelle et la misère explosent.

Or, la direction de la FSU, au lieu d'offrir des perspectives à la colère sociale et de construire un rapport de force sur des revendications claires, refuse la confrontation, s'enferme dans des « concertations »/cautions à la politique du pouvoir et s'en remet à une hypothétique alternance électorale en 2022.

Nous proposons une toute autre orientation :

Rompre avec la soumission des services publics aux intérêts du capitalisme : ce qui suppose

- d'abroger les contre-réformes de la Fonction publique, de l'Hôpital public, de l'École. Et de combattre l'embrigadement de la jeunesse (Service national universel), la liquidation de l'éducation prioritaire, le démantèlement du cadre national de l'éducation de la maternelle à l'université.
- de se battre pour un plan d'urgence pour les services publics : contre la précarité (réemploi et titularisation immédiate et sans condition de tous les personnels précaires) et le blocage des salaires, création de tous les postes statutaires nécessaires.
- d'agir pour une école publique égalitaire et non ségrégative, fondée sur la laïcité, le droit à l'éducation et le développement de l'esprit critique pour tous les jeunes, une école sans hiérarchie entre les savoirs. Cela suppose la baisse des effectifs par classe et de défendre la liberté pédagogique.

Défendre les libertés démocratiques, le droit à s'organiser, à lutter, à manifester et donc abroger tous les dispositifs liberticides : lois « Sécurité globale » et sur les « séparatismes », pérennisation de pouvoirs d'exception suite à « l'état d'urgence sanitaire ». Mais aussi répondre par la solidarité collective à la répression des jeunes, des exilé.es, des militant.es (nos camarades de Melle, Clermont et Dijon).

Favoriser l'auto-organisation et la démocratie dans les luttes par des AG de personnels souveraines qui se coordonnent à tous niveaux. Les luttes récentes (bac Blanquer, AED…) montrent que les personnels peuvent s'engager dans l'action si elle est organisée et contrôlée à la base.

Pour y concourir rejoignez la liste Émancipation
Pour tout contact :
tendance.emancipation@gmail.com
www.emancipation.fr

URIS

Recrutement massif et immédiat de personnels défense des statuts

Depuis un an, les représentants de la liste URIS interviennent lors de chaque Conseil Délibératif Fédéral National pour que la FSU exige un plan de recrutement massif et immédiat d'enseignants, de personnels administratifs, techniques et médicaux.

Au CDFN de février 2021 notre amendement de demande de recrutement a été adopté mais en enlevant le mot « immédiat ». Incompréhensible, alors que des centaines de classes ferment faute de remplaçants, que la pétition intersyndicale demandant des recrutements massifs recueille 50 000 signatures !

Car quelle est la situation un an après le début de la crise sanitaire ?

- L'épuisement professionnel et le sentiment de travail empêché dominent chez les personnels.
- Le nombre d'enseignants ou d'agents non remplacés se multiplie.
- Des milliers d'élèves et étudiants n'ont eu que 50 % des cours, ou pas de cours du tout pendant des semaines faute de remplaçants.
- Blanquer a utilisé la crise du Covid pour faire disparaître le cadre national des programmes et des horaires après avoir fait exploser celui du bac.
- De la maternelle à l'université, les inégalités scolaires se sont creusées.

Alors que 560 milliards sont distribués aux entreprises, le gouvernement gèle pour la 11e année consécutive le point d'indice. Aucune création de postes supplémentaires pour affronter l'épidémie.

Il poursuit sa politique de destruction des services publics et de suppressions de postes par milliers. Après la loi de Transformation de la Fonction Publique, l'offensive continue avec le projet de loi 4D, qui attaque notamment les personnels médicaux et administratifs.

Dans cette situation, il est urgent que la FSU s'adresse aux autres fédérations pour que se réalise l'unité pour revendiquer :

- **Recrutement immédiat de milliers d'enseignants pour alléger les effectifs et assurer l'intégralité des cours dans la sécurité sanitaire.**
- **Recrutement immédiat des personnels administratifs, techniques et médicaux nécessaires.**
- **Rétablissement du cadre national et égalitaire des programmes et du bac.**
- **Respect du statut et des missions de tous les agents publics, défense de la Sécurité Sociale.**
- **Abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique.**
- **Augmentation générale du point d'indice, des traitements et des pensions.**

C'est pour défendre ces revendications que nous vous invitons à vous porter candidat.e sur la liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS).

Géraldine Delaye,
Yacha Mignot, Nadine Rouvière,
Jack Lefebvre.
Pour tout contacts :
geraldine.delaye@aliceadsl.fr

Front unique

Pour stopper les assauts du gouvernement Macron-Castex, la FSU doit rompre le dialogue social avec lui !

Toutes les digues ont sauté ou sont menacées

Le statut de la Fonction publique est profondément entamé avec la disparition des commissions paritaires. Blanquer annonce pour les enseignants la fin de la progression à l'ancienneté, le recrutement par les chefs d'établissements. La loi Rilhac transforme les directeurs d'école en supérieurs hiérarchiques. Et toute la réaction pousse à généraliser à toute la fonction publique le recrutement par contrat.

La « réforme » des retraites est à nouveau à l'ordre du jour.

La pandémie a permis de liquider l'égalité des jeunes devant l'instruction avec les « protocoles sanitaires » variables. Le baccalauréat est en lambeaux avec le contrôle continu et la sélection à l'entrée du supérieur via Parcoursup.

La LPR généralise la précarité dans l'enseignement supérieur, donne tout le pouvoir en matière de recrutement aux présidents d'université, institutionnalise le fossé entre universités d'élite et universités de misère.

En même temps, s'accélère la marche à l'État policier : décrets de fichage généralisé, lois « Sécurité Globale » et « Séparatisme », campagne maccarthyste au nom de la « lutte contre l'islamo-gauchisme », violente offensive contre l'UNEF.

À aucun moment, l'orientation de la direction de la FSU n'a permis de bloquer cette offensive dévastatrice.

Et pour cause, à chaque étape, la direction de la FSU a accepté de s'associer à l'élaboration de l'ensemble de ces « réformes » destructrices. Elle a participé aux réunions préparatoires à la loi de « transformation de la Fonction Publique », à celle instaurant la retraite par points, à Parcoursup, à la réforme-liquidation du bac etc. De même, elle s'est précipitée à toutes les réunions de « comités de suivi » de ces contre-réformes.

Elle s'est associée, sans relâche, aux réunions des « partenaires sociaux » sur la gestion de la pandémie, au lieu d'exiger que tous les personnels qui le souhaitent soient vaccinés sans délai, et que les postes nécessaires soient créés.

- Pour la défense du statut de la Fonction Publique, du droit à l'instruction et des diplômes nationaux.
- Pour l'augmentation massive du point d'indice, et la création des milliers de postes nécessaires.
- Pour stopper l'avalanche des attaques.

La première responsabilité de la FSU : rompre avec le gouvernement Macron-Castex ! Soutenez cette orientation, soyez candidats sur la liste Front Unique (frontunique.com)

Internet

Vingt ans avec Wikipedia

© RIVALD/NAJA

Wikipédia a 20 ans ! Apparue le 15 janvier 2001, la plateforme en ligne s'est imposée comme la plus grande encyclopédie au monde. Un rare cas d'utopie réalisée.

Créée aux États Unis par un homme d'affaire, Jimmy Wales et un philosophe, Larry Sanger, Financée par des dons, Wikipédia est accessible librement en ligne. Ses articles réutilisables à l'envie, et les données personnelles de ses utilisateurs et utilisatrices ne sont pas collectées, contrairement aux pratiques des GAFAM. Septième site le plus visité au monde, avec deux milliards de connexions chaque mois, son audience en France, pas très éloignée de celles des Google, Facebook et YouTube, est forte et stable : 11 milliards de pages vues en 2020 et plus de 4 800 000 visites quotidiennes pour chercher de l'information parmi quelque 2 300 000 articles publiés en français.

Wikipédia s'appuie sur une petite équipe d'une trentaine de personnes salariées et est rédigée par des bénévoles qui en dehors de tout cadre professionnel compilent des savoirs, ce qui lui a souvent valu les foudres de certains milieux académiques. « *Beaucoup de gens pensaient qu'il était déraisonnable de confier l'écriture à n'importe qui* » affirme Dominique Cardon, de Sciences Po. Cette spécificité est cadrée par des principes fondateurs : encyclopédisme, neutralité de point de vue, liberté du contenu, savoir-vivre communautaire et souplesse des règles.

Une transparence rare

A Wikipédia, pas de rédaction en chef. Ce qui domine est la recherche du consensus dans la communauté wikipédienne, auquel tout le monde peut contribuer. Pour autant, en français, on ne compte que 20 000 personnes contributrices actives, dont 5 000 très actives qui apportent au moins cinq modifications par mois.

Le consensus pour stabiliser la version d'un article advient après de longs échanges entre ces personnes, parfois des centaines à la manœuvre pour un seul article. Toute information doit avoir une origine fiable et documentée et toutes les modifications apportées à un article depuis sa création sont enregistrées et peuvent être consultées. 20 % du site seulement est occupé par les articles. Le reste donne à voir « l'arrière-boutique » de la plateforme en ligne, avec pages de discussion, forums internes et débats collectés, participant d'une transparence quasi absolue.

La neutralité, un enjeu majeur

On trouve sur Wikipédia des articles qui représentent parfois l'équivalent de gros livres de poche, comme ceux sur Franco, la guerre civile syrienne ou l'histoire du communisme. L'étendue des sujets abordés a élargi le domaine du savoir, intégrant par exemple les personnages de Pokémon. « *On ne considère pas, sur Wikipédia, que des connaissances "méritent" d'être diffusées et d'autres pas, qu'il faille traiter de Victor Hugo mais pas de Marc Lévy,*

« Un niveau de fiabilité important »

© DR

« Lorsqu'on connaît plus en détail la façon dont Wikipédia est surveillée, les articles sont écrits, et la communauté échange, on peut quand même considérer qu'il y a un niveau de fiabilité globale qui est important » analyse Lionel Barbe, de l'Université Paris-Nanterre. Mais des passages, dont la durée de vie est limitée, peuvent être ajoutés à des pages Wikipédia par des anonymes de façon à nuire à des personnalités politiques par exemple. Ainsi un wikipédien averti a-t-il vite supprimé faute de sources des ajouts trompeurs sur Xavier Bertrand. Un autre a démantelé en 2020 un trafic de « faux nez », des comptes qui contribuaient à améliorer la réputation de clients comme LVMH, Carrefour, Casino, la RATP ou EDF. Des influenceurs que la communauté wikipédienne surveille très attentivement pour contrer leurs agissements.

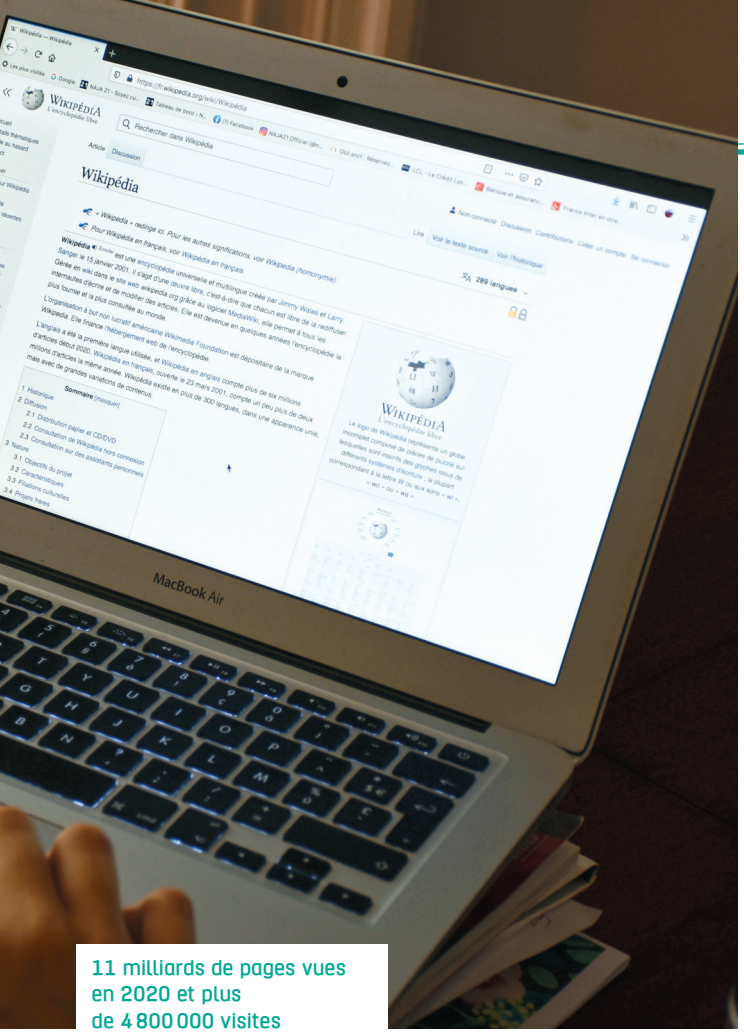

11 milliards de pages vues en 2020 et plus de 4 800 000 visites quotidiennes pour chercher de l'information parmi quelque 2 300 000 articles publiés en français.

de Monet mais pas de tel peintre de troisième catégorie, d'un lauréat du prix Nobel mais pas d'un joueur de cricket » décrit Rémi Mathis (voir ci-contre). Une conception relativiste des savoirs, avec dans l'ensemble un corpus d'articles largement plus fourni que celui de L'Encyclopédia Universalis qui peut s'étaler sur l'espace sans limite du Web, et dont les contenus sont reconnus y compris par l'Éducation nationale. Par les principes qui l'animent, le site construit du commun, dans un « *esprit collégial et réfléchi* » souligne Jimmy Wales. Mais la neutralité dont le site se prévaut est devenue un enjeu majeur dans une période où fleurissent des fake news. Wikipédia est un lieu de référence, une porte d'entrée dans la connaissance, qui s'appuie peu sur des travaux innovants, révolutionnaires ou hypothétiques. Sur Wikipédia, la terre est ronde. Aujourd'hui l'encyclopédie n'est plus en phase d'expansion, les articles majeurs étant déjà rédigés et objet de possibles évolutions. Les wikipédiens et wikipédiennes, qui ont à cœur de discerner le vrai du faux, s'emploient et savent déjouer les actions de possibles trolls et contributeurs partiaux. Lors des élections américaines par exemple, verrous de protection et automates pilotés par intelligence artificielle ont permis d'effacer des modifications malveillantes. La plateforme veille aussi sur les réseaux sociaux pour identifier les objets de désinformation. Les articles les moins lus y sont les plus susceptibles d'être biaisés car les moins surveillés.

Des améliorations attendues

Les limites de l'encyclopédie peuvent tracer des pistes d'amélioration. Alors que son contenu est celui du monde occidental, Jimmy Wales espère que Wikipédia va voir contribuer massivement des habitantes et habitants des pays en développement. Les cultures orales y sont sous représentées. 87 % des personnes contributrices sont des hommes avec pour corollaire une sous-représentation des biographies de femmes célèbres par exemple. Enfin, les règles de contributions sont devenues très complexes, ce qui dissuade l'arrivée de sang neuf. Un projet perfectible.

Pierre Garnier

Rémi Mathis

« Un modèle original, citoyen et non-commercial »

© RÉMI MATHIS

Rémi Mathis, président de Wikimédia France de 2011 à 2014 et conservateur à la Bibliothèque nationale de France. Auteur de Wikipédia. Dans les coulisses de la plus grande encyclopédie du monde (First, 2021).

Quels sont les points forts du fonctionnement de Wikipédia ?

Wikipédia a révolutionné le rapport des gens à la connaissance, en proposant gratuitement des articles sur tous les sujets, plus de deux millions pour la version francophone, librement accessibles. Il s'agit sans nul doute de l'œuvre littéraire et intellectuelle la plus importante du XXIe siècle.
À l'origine de cette réussite, le fait que la contribution soit ouverte à tous, ce qui donne une capacité de travail gigantesque… mais nécessite aussi un contrôle de chacun sur tous, une capacité à rendre des comptes et une transparence absolue de toutes les actions. Wikipédia propose un modèle original, citoyen et non-commercial, qui contraste dans l'Internet de 2021 soumis aux grandes entreprises.

Et ses limites ?

Reposant sur une communauté, Wikipédia a les faiblesses de cette dernière. Les articles sont de bonne qualité seulement si le sujet a intéressé assez de contributeurs. On trouve donc de tout Comme il n'existe pas de contrôle a priori, tout repose sur cette communauté… mais aussi sur le lecteur qui doit être formé à cet outil pas comme les autres. Il n'est pas si évident d'utiliser Wikipédia avec pertinence.
On parle beaucoup aussi des caractéristiques sociales de cette communauté, qui n'est pas forcément représentative de la population française, du manque de femmes… et encore moins mondiale les pays en voie de développement étant peu présents.

Que dit Wikipédia des rapports au savoir et à la connaissance ?

D'abord que nous vivons dans un monde où il semble normal de pouvoir trouver des informations aisément, partout, tout le temps, ce qui est fondamental quand le flux d'information est partout. Wikipédia fait partie de ces espaces où s'arrêter, s'informer sur le fond pour remettre les médias en contexte.
Wikipédia a sans doute aussi contribué à un certain relativisme : il semble normal de trouver des connaissances sur des sujets populaires comme sports et médias, ou techniques tout autant que sur les sujets légitimes comme littérature, histoire, politique. Loin d'être la marque d'une désorientation ou d'une décadence, ceci me semble assez sain.
À l'époque des fake news, contribuer à Wikipédia est un excellent exercice pédagogique pour comprendre comment est créée la connaissance, apprendre à la synthétiser et la voir évoluer et se diffuser.

L'art africain au Quai Branly

L'exposition Ex Africa du Quai Branly, musée des arts premiers, est une invitation aux artistes du continent ou dont le travail est en lien avec l'Afrique, à revendiquer, renommer, reformuler leurs liens à l'art africain classique. Il en résulte un dialogue formel qui apprend beaucoup sur les « fétiches » et « objets » collectés au xxe siècle par les colons européens. Relégués dans un « primitivisme » et ainsi éloignés à jamais de leur histoire et de la connaissance de leurs auteurs, ces objets ont pourtant inspiré le plus grand bouleversement esthétique du xxe siècle.
S'émancipant de toute récupération, les 36 artistes contemporains réunis par l'historien d'art Philippe Dagen, expriment leurs liens avec l'art d'Afrique : Chéri Samba interpellant Picasso dont les œuvres les plus radicales s'inspirèrent de l'« art nègre », Bertrand Lavier reproduisant les formes iconiques africaines avec des matériaux industriels…
Des créations nouvelles, d'Annette Messager, Gloria Friedmann, Myriam Mihindou, Kader Attia, Pascale Marthine Tayou, Romuald Hazoumè, Théo Mercier ou Emo de Medeiros, ont été conçues pour l'exposition.
Le dispositif Trophée de Myriam Mihindou, qui mêle vidéos, sculpture et photographies, évoque les destructions engendrées par la Révolution Française. Pour l'artiste née en 1964 au Gabon, les masques anciens africains *« c'est une culture de l'immatériel, une culture d'initiés »*.
Auteur de deux ouvrages sur le « primitivisme », Philippe Dagen assène un grand coup à cette notion et ses sous-entendus par une confrontation magistrale des œuvres de A.R. Penck, Jean-Michel Basquiat, Antoni Clavé et James Brown à celles de Chéri Samba.
Ex Africa, présences africaines dans l'art d'aujourd'hui. Galerie jardin, Musée du Quai Branly.

© RMN/DNAJA

Les origines du monde

© DR

L'invention de la nature au xixe siècle, sous-titre de l'exposition du musée d'Orsay, rappelle l'engouement pour les sciences naturelles, et les grands voyages d'exploration révélant la diversité du monde et la variété des espèces vivantes à l'époque de Darwin. Ce bouleversement inspire les artistes, les monstres, les créatures hybrides, les centaures, minotaures et autres chimères hantent les tableaux. Cette première exposition du musée parisien croisant art et science, en partenariat avec le musée d'histoire naturelle, confronte recherche et imaginaire à l'aune des découvertes de ce siècle. Jusqu'au 18 juillet.
Invités du musée d'Orsay, Emmanuel Demarcy-Mota et la troupe du Théâtre de la Ville présentent *ZOO* d'après *Les Animaux dénaturés* et Zoo de Vercors, du 8 au 10 juillet. Un spectacle en miroir de l'exposition.

Le nu féminin

© DR

Une fois n'est pas coutume, la nudité féminine fait l'événement du monastère royal de Brou à Bourg en Bresse. Bien sûr il s'agit d'art, celui de femmes peintres à qui était interdite l'étude anatomique et du modèle vivant, a fortiori le nu masculin, transgression ultime. À l'aube du xxe siècle, une cinquantaine d'artistes s'en emparent, dont Suzanne Valadon (1865-1938), Camille Claudel, Marie Laurencin, Sonia Delaunay, Séraphine de Senlis, Tamara de Lempicka.
Valadon et ses contemporaines, jusqu'au 5 septembre.

Expression(s) décoloniale(s) #2

La première édition, en 2018, invitait à découvrir les objets d'ethnographie issus des institutions coloniales nantaises. Pour cette deuxième édition, les approches historiques et artistiques actuelles sur la Traite atlantique sont appréhendées avec un artiste majeur du Bénin, Romuald Hazoumè, et un historien ivoirien spécialisé dans les questions mémorielles, Gildas Bi Kakou, invités à réagir et à interagir avec les collections permanentes. On mesure ici l'importance des sources orales africaines, jusqu'alors peu connues et peu utilisées, pour comprendre les conséquences de la traite à l'échelle du continent africain.
Musée d'histoire de Nantes jusqu'au 14 novembre.

© DR

Déforestation en Amazonie

© FIBRA COLECTIVO

Le collectif de femmes péruviennes FIBRA a reçu pour son projet immersif mettant au jour des réseaux organiques souterrains le prix COAL 2021 le 17 juin dernier. Ce prix récompense les projets artistiques de création avec et pour le vivant, visant à sensibiliser à la crise écologique et promouvant les réponses aux défis environnementaux. En 2021, le thème était les zones forestières. Le projet de FIBRA s'est constitué par le contact entre les artistes et la communauté indigène de Santa Clara d'Uchunya, dans la partie péruvienne de la forêt amazonienne, soumise à une pression industrielle très forte qui cause une déforestation massive pour cultiver la palme.

L'art aborigène exposé à Sète

© RMN/DNAJA

Au musée Paul Valéry de Sète, 60 œuvres aborigènes issues de la collection de Pierre Montagne invitent à saisir l'héritage de la plus ancienne culture vivante du monde.
La culture australienne se transmet depuis plus de 65 000 ans (comparés aux 17 000 ans de la grotte de Lascaux), et les premières traces iconographiques ont été datées de 30 000 ans. Malgré les effets dévastateurs d'une colonisation brutale, cette transmission ne s'est jamais interrompue jusqu'à aujourd'hui. C'est que la culture aborigène s'inscrit depuis toujours dans une forme de résistance, celle de l'attachement qui lie les humains à leur terre. Leurs histoires se transmettent, se partagent en rituels, se rêvent, se chantent, se dansent, se tracent sur le sable, sur la roche, sur l'écorce de l'arbre. Jusqu'au 26 septembre.

Lyrique : Aix-en-Provence double la programmation

Huit œuvres lyriques, dont deux créations mondiales, sont au programme exceptionnel du festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence qui s'étend sur un mois, du 30 juin au 25 juillet.

Le festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence « *redouble d'ambition pour son édition 2021 qu'il souhaite exceptionnelle* ». La formulation du directeur général Pierre Audi est à prendre au pied de la lettre. À la différence d'un concert de musiques actuelles, une production d'opéra se prépare des années à l'avance. Il n'est donc pas question de rayer d'un trait de plume l'important travail fait pour l'édition annulée de 2020.

© JEAN-LOUIS FERNANDEZ

Innocence, de la finlandaise Kaija Saariaho sur un livret de Sofi Oksanen, mis en scène par Simon Stone.

Le festivalier, toujours passionné à Aix, pourra donc assister à un double programme avec pas moins de sept opéras, auxquels il faut ajouter une production en version concert, qui seront donnés dans la cité du roi René. Une neuvième œuvre lyrique était même annoncée, *Woman at Point Zero* de la jeune compositrice libanaise Bushra El-Turk, mais sa création mondiale au festival All Arias d'Anvers a été annulée pour des raisons sanitaires. Seize concerts complètent cette promesse gourmande.

Deux créations contemporaines

Le festival n'en réduit pas moins son ambition contemporaine. Il a passé commande à une compositrice finlandaise et un compositeur israelo-palestinien. Kaija Saariaho signe *Innocence*, opéra choral créé avec la complicité de l'écrivaine Sofi Oksanen connue des lecteurs français pour son roman *Purge* qui a obtenu le Femina. L'argument situe le drame lors d'un repas de noces. Mise en scène par l'australien Simon Stone, l'œuvre est un des rendez-vous les plus attendus de cet été.

C'est une autre écrivaine qui a inspiré Samir Odeh-Tamini. La poétesse américano-libanaise Ethel Adnan a écrit *L'Apocalypse arabe* en 1975, lors de la guerre civile au Liban. Cette ode à la tolérance peint la violente attaque contre une culture qu'on ne peut pourtant détruire. « *Chants entrecoupés de dessins mystérieux* » prenant la forme d'un théâtre musical, *L'Apocalypse arabe* sera mise en scène par le directeur du festival, Pierre Audi, lui-même né à Beyrouth.

Ouverture mozartienne

L'ouverture du festival se fera dans la tradition, au Théâtre de l'Archevêché, avec un opéra de Mozart, *Les Noces de Figaro*. La mise en scène de la néerlandaise Lotte de Beer, comme la direction de Thomas Hengelbrock promettent de rendre à l'adaptation que Lorenzo da Ponte fit de la pièce de Beaumarchais sa verdeur et sa provocation à travers les siècles quant à la morale conservatrice plaçant toujours l'ordre social au-dessus des sentiments et de la justice sociale. S'ensuivra *Falstaff* le personnage étalon du bouffon créé par Shakespeare qui a inspiré Verdi pour ce rare opéra bouffe. Simon Stone signe une seconde mise en scène avec *Tristan et Isolde* de Wagner qui n'avait jamais été monté à Aix. Le maître Simon Rattle assurera direction musicale à la tête du London Symphony Orchestra.

Licencié de son poste au conservatoire de Saint-Petersbourg pour avoir soutenu les révolutionnaires de 1905, Nicolaï Rimski-Korsakov compose *Le Coq d'or*, satire du pouvoir du tsar, dans une musique empreinte d'orientalisme dirigée par Daniele Rustioni et mis en scène par Barrie Kosky.

Dernière œuvre lyrique crée pour cette 73e édition, *Combattimento, la théorie du cygne noir* est une « méditation symbolique et baroque » imaginée par le chef Sébastien Daucé et la metteuse en scène Silvia Costa autour de compositions de Monteverdi, Rossi et Francesco Cavalli.

Jacques Mucchielli

Festival de Radio-France

De grands musiciens sont attendus à l'Opéra Berlioz de Montpellier, lieu principal du festival : le Concert spirituel d'Hervé Niquet, Renaud Capuçon, Michel Dalberto, le pianiste Nicholas Angelich, la jeune et talentueuse soprano Adriana Gonzalez avec l'orchestre philharmonique de Radio France, la violoncelliste argentine Sol Gabetta, le pianiste Bertrand Chamayou, la soprano Sarah Aristidou, les jeunes pianistes Benjamin Grosvenor et Alexandre Kantorow, le violoncelliste Aurélien Pascal. Un récital d'airs d'opéras baroques a été confié au contre-ténor Jakub Jozef Orlinski.

Dans l'amphithéâtre en plein air du Domaine d'O, les percussions de l'orchestre national de France interpréteront le rare Pléïades de Iannis Xenakis, décédé il y a vingt ans. Hommage sera également rendu à Astor Piazolla pour son centenaire.

La soirée de clôture donnera carte blanche à la soprano bulgare Sonya Yoncheva et à l'orchestre national de Montpellier-Occitanie sous la direction de Domingo Hindoyan.

Avignon, la 75e édition du festival très attendue

Après une année noire, les festivals sont attendus avec impatience. En premier lieu Avignon, du 5 au 25 juillet, avec une programmation ambitieuse malgré des contraintes sanitaires encore inconnues.

Cet été, quelles seront les contraintes liées à la lutte contre le covid-19 pour les lieux culturels ? Le 9 juin, un assouplissement a limité à 65 % la jauge des salles de spectacles comme des festivals de plein air, et jusqu'à 5 000 personnes et avec obligation d'un pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes. Cette limitation pourrait évoluer si la situation continuait à s'améliorer, ce qui a conduit plusieurs festivals à attendre le 1er juillet pour ouvrir leur billetterie.

Il en va ainsi pour Avignon, le plus grand festival européen d'art vivant, le plus attendu aussi car s'y présentent des créations internationales qui dessinent les tendances contemporaines.

Quoi qu'il en soit des jauges, ce qu'il faut retenir de cette programmation, c'est la profusion des esthétiques et des propositions d'artistes qui, alors que les salles étaient fermées depuis des mois, se préparaient malgré tout. De quoi autoriser Avignon à tenir son rang de plus grand festival européen d'art vivant, du 5 au 25 juillet.

Tiago Rodrigues à la Cour d'honneur

On y entendra des écritures contemporaines, celle de Marie Dilasser, choisie par la metteure en scène Laetitia Guédon pour dire le lien avec le pouvoir et la puissance qu'entretiennent les femmes aujourd'hui, celle de Fabrice Murgia qui renouvelle une collaboration avec l'écrivain Laurent Gaudé, celle de Caroline Guiela Nguyen pour un conte fantastique invoquant la disparition d'une communauté humaine et la douleur de l'absence, celle d'Eugène Durif qui, avec *Mister Tambourine Man*, compose une ode à la douleur du fugace et aux accidents merveilleux que provoque la poésie.

La Cerisaie de Tchekhov fera l'ouverture dans la Cour d'honneur. Le metteur en scène Tiago Rodrigues a voulu explorer « *l'idée d'un temps qui vient* » avec l'actrice Isabelle Huppert. Ce sera la première fois que le directeur du théâtre de Lisbonne se confronte à une montagne du répertoire. Autre énergie subversive, longtemps assimilé à l'esprit bourgeois de l'Empire, Offenbach sera convoqué par Victoria Duhamel pour Le 66 !, une pièce qui moque les vicissitudes de l'appât du gain.

Des esthétiques engagées

Les esthétiques engagées marquent une fois encore la programmation. Celle de l'Africain du Sud Brett Bailey revisite en musique et en danse l'histoire de la violence à travers le mythe de Samson. Après son mémorable succès de 2019, Christiane Jatahy revient expérimenter ce qu'est être spectateur avec *Entre chien et loup*. Anne-Cécile Vandalem conte l'échec d'une communauté devenue impossible, Eva Doumbia, avec *Autophagies*, traite de la question de la colo-

Peer Gynt à Bussang

© DR

C'est l'événement de l'édition 2021 au théâtre du peuple de Bussang. Du 3 juillet au 1er août, la metteuse en scène Anne-Laure Liégeois s'attaque à *Peer Gynt*, le drame le plus poétique de l'écrivain norvégien Henrik Ibsen. La scène de Bussang qui s'ouvre sur la forêt promet une atmosphère inédite à cette création. Comme toujours, la troupe mêlera comédiens professionnels et amateurs. Deux grandes pièces sont toujours présentées au théâtre du peuple de la petite commune des Vosges. La seconde sera signée du directeur Simon Delétang. Du 12 août au 4 septembre, il met en scène *Leurs enfants après eux* avec les jeunes diplômés de la 80e promotion de l'ENSATT d'après un texte de l'auteur vosgien Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018.

© MAGALI DOUDOUS

Après son mémorable succès de 2019, Christiane Jatahy revient expérimenter ce qu'est être spectateur avec *Entre chien et loup*.

nisation en passant en revue notre alimentation, Emma Dante offre deux nouveaux portraits de femmes, et Phia Ménard interroge l'identité, le corps et la matière qu'a construits l'Europe.

Un engagement assumé par Olivier Py qui termine son mandat cette année. Les écritures et mises en scène d'artistes femmes atteignent presque la parité, ainsi en a voulu le directeur qui ajoute que « *la question intergénérationnelle et féminine, la sororité sont très présentes dans cette édition* ». Les questions de l'échec, des violences, celles d'hier sur lesquelles des communautés se sont construites et qui ne doivent pas être ignorées, celles d'aujourd'hui qui doivent être dénoncées et combattues, de la difficulté de vivre ensemble, de la nécessité de renouveler les points de vue, de s'enrichir des différences, sont autant de moteurs de ces productions. L'art les transcende, mais n'est pas là pour refermer la plaie.

Une renaissance ?

« *Le spectacle vivant a besoin de renaître* » assène avec calme le directeur du festival qui a placé cette 75e édition sous le thème : se souvenir de l'avenir. Un thème que le bientôt centenaire Edgar Morin relèvera devant les festivaliers lors d'un entretien, prévu le 13 juillet dans la cour d'honneur avec le journaliste Nicolas Truong. On sait l'engagement d'Olivier Py à faire participer les prisonniers au théâtre, et même au festival. Cette année, pandémie oblige, l'échange n'aura pas lieu physiquement mais une série de prises de vue de Grégoire Korganow témoignera d'une autre manière de l'incarcération. Le photographe, qui a engagé un travail de plusieurs années pour amener les yeux du monde vers l'humanité des prisonniers, présentera dans l'église des Célestins des images produites par son envie de saisir la relation entre les lieux d'enfermement et leur proche environnement. Enfermement, environnement, deux notions qui ramènent aussi à la condition vécue durant un premier confinement il y a une année.

Véronique Giraud

Danse : Montpellier double et gagne

© TR

L'affiche de Montpellier Danse, qui se tient du 23 juin au 16 juillet, résume bien l'ambition de la programmation : un collage, composant une étrange créature à la fois homme et femme. « *Dans cette image empruntée au spectacle de Papaioannou, le sens de tout cela se dévoile : ce festival met la danse au centre et l'affirme, mais c'est aussi une chimère dont les morceaux s'agrègent harmonieusement entre eux (on l'espère) pour former un nouveau tout, étrange et beau à la fois, surprenant et, surtout, vivant !* » s'enthousiasme Jean-Paul Montanari, le directeur du festival. Vivant donc et hybride, le festival bascule entre 2020 et 2021, avec 40 % de spectacles reportés et ceux programmés pour le printemps. Une édition augmentée avec la Batscheva Dance Company d'Ohad Naharin, le troisième chapitre de la trilogie de Sharon Eyal & Gay Behar, et *Frérocité* de Fabrice Ramalingom.

Des retrouvailles mais aussi des découvertes comme celle de Jann Gallois, artiste associée de Chaillot, qui est sortie de sa résidence à Montpellier avec sa pièce *Ineffable*. Avec projet *Necropolis*, le chorégraphe et danseur Arcadi Zaydes mêlera danse et art vidéo pour questionner le rôle du corps dans la production de la violence structurelle. De vidéo, il sera également question avec le plasticien Karam Natour, qui l'utilise pour refléter la fragmentation de l'identité avec des dessins numériques et des installations.

Pour sa première en France, Daina Ashbee présentera trois de ses solos. À seulement 31 ans, la chorégraphe compte déjà parmi les figures importantes du paysage chorégraphique à Montréal pour ses pièces minimales et radicales, situées à la frontière de la danse et de la performance, et pour son engagement politique.

Parmi les créations, citons celles d'Ohad Naharin, de Dimitris Papaioannou et de Jann Gallois, ainsi que celles de directrices et directeurs de six Centres chorégraphiques nationaux, Thomas Lebrun (Tours), Maud Le Pladec (Orléans), Rachid Ouramdane (Grenoble), Kader Attou (La Rochelle), Angelin Preljocaj (Aix-en-Provence) et Christian Rizzo, qui officie à Montpellier.

Le nîmois Rachid Ouramdane, nommé cette année directeur de Chaillot présentera *Corps extrêmes*, une interrogation sur l'altitude à travers diverses personnalités du monde de l'aérien.

Enfin, le festival se fera l'écho du sommet Afrique-France qui se tiendra en octobre à Montpellier. Cette 41e édition s'achèvera sur *D'un rêve*, la dernière création du burkinabé Salia Sanou. « *D'une création à l'autre, j'ai creusé la question de frontières, d'exil, d'horizons à venir et du désir de penser ensemble l'Autre avec sa solitude, ses douleurs et son potentiel d'énergie* » explique le chorégraphe qui a confié l'écriture du texte à Gaël Faye et à Capitaine Alexandre, la création musicale.

Une clôture comme une promesse de lumière, d'ouvertures à l'autre et au renouvellement des formes de la danse.

Anne Médard : « Sommes-nous dans l'anthropocène ? »

Le muséum d'histoire naturelle de Marseille, comme de nombreux musées de ce type en France, a accompli sa mue, exposant les grandes fonctions du vivant, biodiversité, Terre et écosystèmes, interactions entre les espèces. Et pose la question de l'anthropocène, l'époque que nous vivons, marquant l'incidence des activités humaines sur l'écosystème terrestre. Anne Médard explique le processus.

© MHNM

Anne Médard, conservatrice en chef du patrimoine, est responsable du muséum d'histoire naturelle de Marseille qui, après 200 ans d'existence, vient de se transformer durablement.

En quoi consiste ce nouveau parcours ?

Il a donné l'occasion de revoir l'intégralité du parcours permanent : une salle était consacrée à la diversité des vertébrés, une à la préhistoire en Provence, la troisième à l'évolution et à l'adaptation du vivant, préfigurant notre nouveau parcours. Aujourd'hui une seule exposition occupe les trois salles, c'est Terre d'évolution, consacrée à l'évolution et à l'adaptation du vivant. Elle revient sur les grandes fonctions du vivant, la biodiversité, les interactions avec les écosystèmes dans lesquels nous vivons.

Cette nouvelle organisation est-elle liée aux nouvelles perceptions environnementales des sociétés ?

Toute l'exposition interroge. Sommes-nous dans l'anthropocène ? Nous sommes passés du XIXe avec la présentation systématique et organisée des collections à un remaniement national des muséums d'histoire naturelle qui, à la fin du XXe siècle, ont reçu des ministères de la recherche et de l'éducation nationale la mission d'exposer des savoirs plutôt que des collections. Aujourd'hui on va au-delà de l'exposition des savoirs, on interroge ces savoirs et on confronte le visiteur à des questionnements sociétaux actuels.

Quel est l'impact d'Internet sur ces savoirs ?

Les citoyens sont quotidiennement sollicités sur leur positionnement vis-à-vis du développement durable, de la biodiversité, du climat, de la santé. Or c'est très compliqué, les savoirs scientifiques ont beaucoup évolué en très peu de temps. On a Internet qui permet d'avoir accès à tout, mais le tri est difficile. Il s'agit pour un musée d'histoire naturelle de trier, d'exposer des faits scientifiques, et non des opinions, en s'appuyant sur des collections qui étayent le savoir de la recherche. C'est la grande différence. L'objectif est de guider le visiteur dans ses questionnements d'aujourd'hui. On ramène la science à ce qu'elle est, c'est-à-dire un questionnement permanent, qui s'appuie sur des savoirs, dont certains peuvent évoluer.

Le musée a fait de nouvelles acquisitions, quelles sont les plus emblématiques ?

La plus emblématique du bicentenaire du museum c'est le crâne de mammouth. Cette pièce monumentale vient compléter les acquisitions des dernières années parmi lesquelles le mosasaure, reptile marin contemporain des dinosaures. Il est présenté suspendu dans l'air, comme nageant au-dessus des visiteurs. Mais nous ne présentons plus uniquement des grosses pièces. L'exposition est passée de 800 spécimens de grande taille à 1 800 spécimens de toutes tailles, rappelant que la biodiversité ne se résume pas aux tigres, aux girafes et aux éléphants.

Cela change la perception de la biodiversité…

Oui. Dans le monde qui nous entoure, il y a aussi des abeilles. Ces dernières, exposées à deux endroits différents, illustrent deux questions qui traversent quotidiennement nos réflexions. Notre monde est-il en train de vivre la sixième extinction massive ? Quel avenir pour les pollinisateurs qui contribuent à la reproduction du végétal ? L'exposition procède par répétition pour plusieurs animaux, présentés à la fois pour leurs fonctions (reproduction, communication, etc.) et pour leur positionnement dans l'évolution. Le parcours va du plus petit organisme vivant, comme les coccinelles ou les cônes, ces petits coquillages très esthétiques mais mortels, jusqu'au mosasaure, long de douze mètres.

Comment les choix ont-ils été élaborés ?

Nous y pensons depuis 10 ans et, depuis 2018, nous travaillons avec une équipe scientifique. C'est très court pour réorganiser 1 000 m² d'un point de vue scénographique et scientifique. Il y a beaucoup d'interactif et de multimédia, mais sans prendre le pas sur les collections. Le parcours n'a pas de sens de visite, il est composé d'une succession d'espaces thématiques. On est invité à picorer des savoirs.

Propos recueillis par Véronique Giraud

L'Institut de recherches de la FSU vous propose ses nouvelles publications

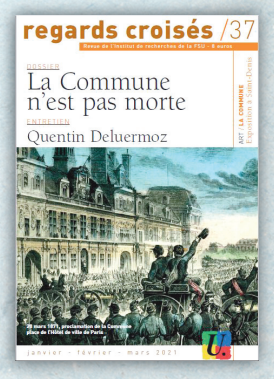

Revue Regards croisés n° 37 *(8 €, port compris)*

Dossier : La Commune n'est pas morte

Jean-Louis Robert, Claudine Rey, Mathilde Larrère, Roger Martelli, Michèle Audin, Jean-Francois Dupeyron, Pierre Sauvêtre, Anne Yanover : regards croisés sur la Commune et son héritage politique et militant. Grand entretien avec Quentin Deluermoz. Découverte du musée de Saint-Denis

En cette année du 150e anniversaire, un numéro exceptionnel pour mieux mettre en lumière et mieux comprendre ses aspirations démocratiques et sociales.

Le syndicalisme en commun *(7 € + 2 € de port)*

Francis Vergne (coord.), Louis-Marie Barnier, Jean-Marie Canu, Christian Laval, Erwan Lehoux

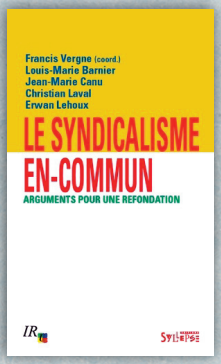

Ce livre collectif s'inscrit dans la lignée des travaux et des publications du chantier « Politiques néolibérales et alternatives syndicales » de l'Institut de recherches. Il s'attache à repenser les conditions de l'action collective et en tirer les conséquences idéologiques et stratégiques pour le syndicalisme. Le chantier a développé ces analyses et propositions dans trois ouvrages précédents : La fabrique de l'employabilité, quelle alternative à la formation professionnelle néolibérale ? (2014), Demain le syndicalisme : repenser l'action collective à l'époque néolibérale (2016) et N'attendons pas la fin du monde : mouvement social et alternatives (2019). Les auteurs proposent ici à la fois une synthèse et un prolongement pour faire appel au débat et la refondation du syndicalisme.

Collection « Comprendre et Agir » - *Éditions Syllepse – 100 pages.*

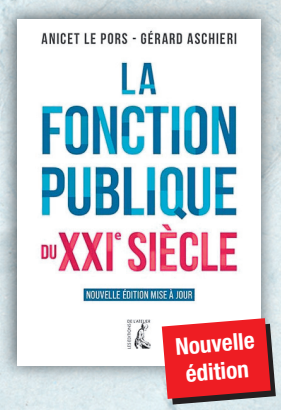

La Fonction publique au XXIe siècle *(22 € + 2 € de port)*

Anicet Le Pors, Gérard Aschieri

La crise sanitaire a montré le rôle indispensable des services publics. L'engagement des personnels hospitaliers comme enseignants, leur capacité d'initiative ont permis à la société de tenir face à la pandémie. Et si la fonction publique était un outil moderne pour traduire dans le quotidien les idéaux de liberté, d'égalité, de justice et de sauvegarde de la planète ?

Ce livre restitue les éléments historiques et actuels qui donnent sens au travail et au statut des six millions d'agents employés par l'État, les collectivités territoriales et les hôpitaux. Sans dogmatisme, il met en lumière les débats actuels pour que chacun puisse se faire une idée des évolutions nécessaires au-delà des dénigrements habituels. À condition de sortir d'une vision de la fonction publique uniquement budgétaire ou managériale.

Éditions de l'Atelier – 230 pages.

Apprendre à lire *(16 € + 2 € de port)*

Sous la direction de Paul Devin et Christine Passerieux

Consignes prescriptives, manuel officiel, directives méthodologiques…, jamais un ministère n'avait fait preuve d'autant d'autoritarisme pour imposer une méthode d'apprentissage de la lecture. Au prétexte d'une vérité scientifique qui est pourtant bien loin de faire l'unanimité des chercheurs, les enseignant-es sont contraint-es à se focaliser sur les aspects les plus mécanistes de l'apprentissage au mépris des enjeux culturels centrés sur la compréhension et les usages sociaux de l'écrit. Cinq chercheurs, militants ou praticiens vous proposent de redonner à l'enseignement de la lecture ses perspectives émancipatrices : permettre à chaque citoyen-ne d'accéder à l'écrit pour penser, s'émouvoir, échanger, comprendre et agir.

Éditions de l'Atelier – 144 pages.

Les publications de l'Institut sont à commander en ligne : www.institut.fsu.fr ou en écrivant à
Institut de recherches de la FSU – 104, rue Romain Rolland – 93260 LES LILAS – Tél. : 01 41 63 27 60
Joindre le chèque de règlement (2 € de frais de port en sus par livre)

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres sur **gmf.fr/enseignement**

GMF 1ER ASSUREUR DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

GMF

ASSURÉMENT HUMAIN

Sarah,
professeure des écoles.

GMF 1er assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1ère cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.